

An Nor Digor



Revue Communale de Guimaëc

N°44 - Décembre 2011

Sommaire

LA COMMUNE

L'édito	3
Les brèves	3
Le mot du Maire	4
Travaux et chantiers	5
L'état civil	7
Les permis de construire	7
Attention au monoxyde de carbone !	8
La taxe d'aménagement	9
L'école	10
Bibliothèque	13
La photo ancienne	14

ENVIRONNEMENT

Déchets - Collecte des encombrants	15
Base du Douron	16

INFOS PRATIQUES

Les ruches	17
------------	----

ACTION SOCIALE

Point Accueil Ecoute Jeune	18
Ulamir - CPIE	18
C.C.A.S.	18

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La population guimaëcoise	19
---------------------------	----

ÉVÉNEMENT

Pein'Art à Guimaëc	21
--------------------	----

ASSOCIATIONS

La Préservatrice	25
Club de rencontres	26
Le musée	27
L'Amicale Laïque	28
Peinture et Sculpture à Guimaëc	28
Foyer Rural	29
Koroll Digoroll	30
Son ar Mein	31

HISTOIRE

"Sur un ton triste..."	33
Guimaëc autrefois	38

JOUONS UN PEU

L'objet mystérieux	39
Rigolothérapie	39
Le sudoku	39
Les mots croisés n°44	40
La solution des jeux n°43	40

Directeur de publication :
Georges Lostanlen - Maire

Rédacteur en chef :
Dominique Bourgès

Mise en page :
Agence Web - Guimaëc

Impression :
Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

Couverture : Dessin original de Danièle PAUL

- L'édito -

Les boules de Noël qui ornent la couverture de ce nouveau numéro d'An Nor Digor rappellent ce bel après-midi que nous avons vécu le 24 septembre dernier : Plein'Art à Guimaëc, un événement artistique qui a ravi tous les spectateurs qui ont eu le bonheur de le vivre. Les rubriques habituelles relatent la vie de la commune : du côté de l'école, des nouvelles têtes, du côté animation, des Vendéens qui viennent rendre visite aux Bretons, des musiciens qui enchantent nos chapelles et nos bois, des associations qui créent du

lien entre les habitants... des chantiers qui se poursuivent, des travaux pour améliorer notre cadre de vie... et notre feuilleton qui se poursuit. Alors que nous allons être à nouveau recensés, il nous a semblé intéressant de faire un point sur notre situation démographique, c'est l'objet de notre chronique économique.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de belles fêtes et une excellente année 2012.

DOMINIQUE BOURGÈS

- Les brèves -



CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2011 : LES LAURÉATS

Les membres du jury se sont réunis le 31 mai 2011, ce jury était composé de Gisèle Ouyessad et de Jean-Yves Lainé.

Le classement est le suivant :

1^{ère} catégorie : maisons avec jardin (plus de 100 m²) très visibles de la rue

- 1 - M et Mme Jean BOHEC
- 2 - M et Mme Robert JAOUEN
- 3 - Mme Germaine MILON
- 4 - M et Mme Michel PODER
- 5 - M et Mme Yves COQ

4^{ème} catégorie : balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue

M et Mme Pierre JACOB

5^{ème} catégorie : écoles, centres de loisirs fleuris par les enfants

Ecole Publique de Guimaëc

Le fleurissement a été réalisé par les enfants sous la conduite de Mme Marie-Thérèse HURUGUEN .

(à noter : l'école a également reçu un premier prix au niveau départemental)

6^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants, locations saisonnière labellisées ou classées équipements touristiques.

Musée des vieux outils fleuri par M. Claude NERRIEC

Bravo à tous et n'hésitez pas, vous aussi habitants de Guimaëc, à concourir !

YVETTE ETIEN

- Le Mot du Maire -



A pareille époque l'an passé nous étions sous la neige. En ce début d'hiver nous sommes confrontés à la problématique de l'approvisionnement en eau potable. La commune a depuis longtemps mis l'accent sur les économies d'énergies à réaliser dans de nombreux domaines de la vie courante, dans celui de la consommation d'eau en particulier. Ce que l'on dénommait il n'y pas si longtemps réflexe devient aujourd'hui geste de bon sens, geste citoyen. Cette richesse est à préserver.

André HURUGUEN, directeur de l'école et son épouse Marie Thérèse ont quitté le monde du travail à la fin de l'année scolaire, en juin dernier. Ils bénéficient maintenant d'une retraite que je leur souhaite dynamique et heureuse. Un autre départ, celui du percepteur : il ne part pas en retraite, il est affecté dans le sud-finistère. Son successeur prendra ses fonctions en début d'année. Ceci est toujours rassurant lorsque l'on apprend que le service public est conservé sur nos communes rurales. La ruralité ne fait pas toujours recette et pourtant qu'ils sont nombreux tous ces atouts qui en font des territoires où il fait bon vivre, travailler. Un territoire qui donne un sens à l'humain. Notre village en fait partie, c'est heureux.

Les résultats du recensement de 2007 sont analysés dans ce numéro. A peine le dernier connu, voilà un nouveau qui s'organise. Il débutera en début d'année. Il sera comme toujours réalisé avec beaucoup de soins par deux agents recenseurs de notre commune. Il va sans dire que le résultat de ce dernier nous amènera inévitablement à réfléchir encore et toujours sur ce que nous voulons de mieux pour notre commune.

Je suis heureux avec toute l'équipe municipale et les employés municipaux, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous à la présentation des vœux à la salle An Nor Digor le 20 janvier 2012 à 18h00.

Bloavezh mat

Georges LOSTANLEN



- Travaux et chantiers -

LA CHAPELLE DE CHRIST

Les travaux de drainage effectués par l'entreprise CLECH de Pleumeur-Bodou sont achevés et vous pouvez admirer les belles dalles qui entourent maintenant la chapelle : elles éviteront les remontées d'humidité dans les murs. L'installation de l'électricité, confiée à l'entreprise MORVAN-DANIEL de Lanmeur et à Cédric SANTER de Plouégat-Guerrand, pour la fabrication des lustres, se poursuit, le courant arrive maintenant jusqu'au bâtiment. Les portes sont à la fabrication, dans les ateliers CHATEAU, de Plouégat-Guerrand.

Pour pouvoir poursuivre les travaux, nous avons besoin de l'aide de tous ceux qui sont heureux de voir revivre cette belle chapelle ; à cet effet, nous joignons à ce numéro un bon de souscription : nous rappelons que tout don, quel que soit son montant, bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant souscrit, donc, quand vous donnez 10 euros, cela vous revient à seulement 4 euros, les 6 autres euros seront déduits du montant de votre impôt.

Par ailleurs, nous lançons un appel à ceux

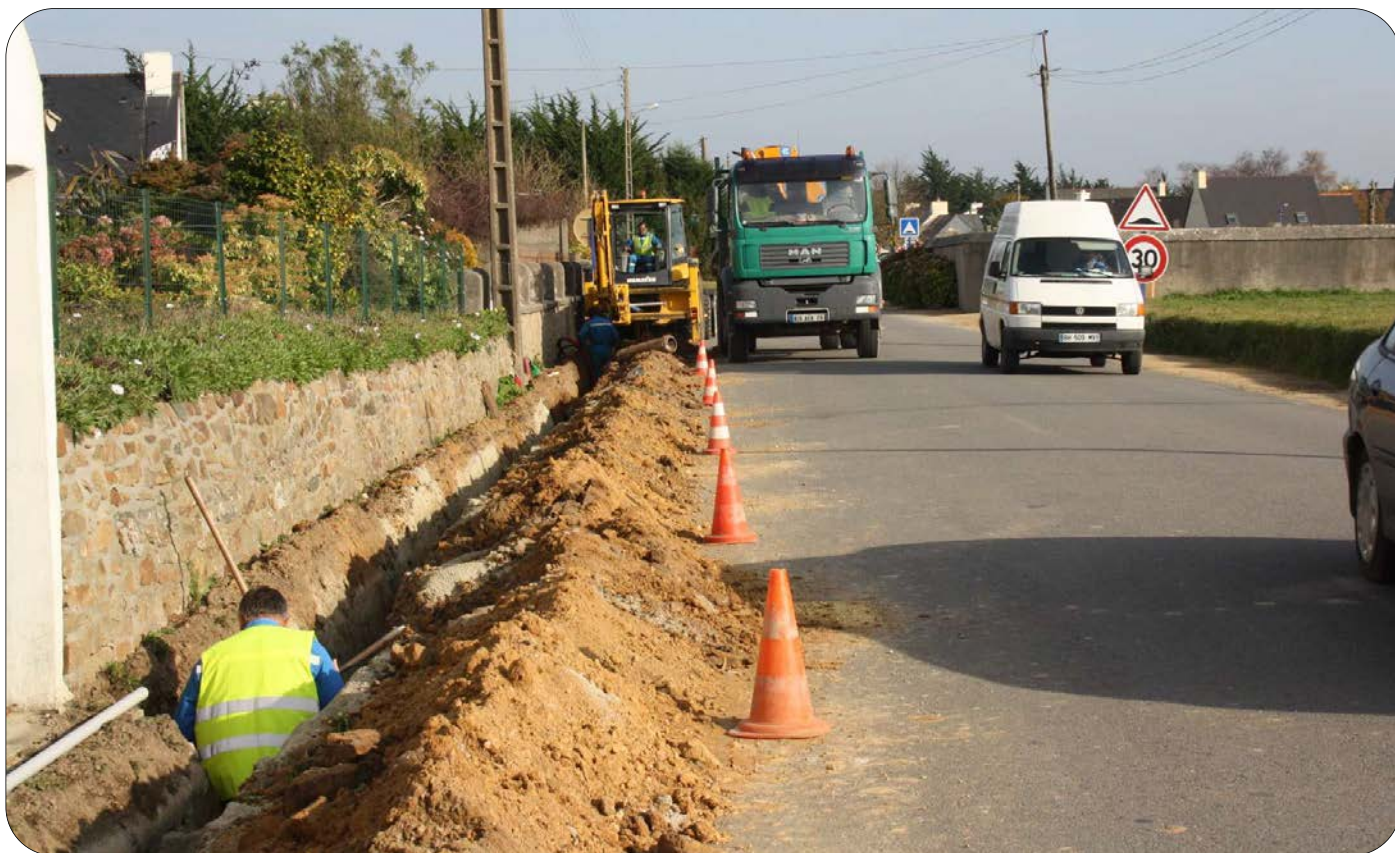
qui auraient des dalles de schiste, quel qu'en soit le nombre, pour le sol de la chapelle : regardez dans votre jardin, au fond d'une remise ! Vous pouvez, au sens propre du terme, apporter votre pierre à l'édifice ! Elles seront ensuite taillées et mises en place par des bénévoles, sous la houlette de l'architecte Leo Goas.

Contact : Mairie 02 98 67 50 76.

Pour terminer : après avoir consulté l'association des Amis de la chapelle de Christ, nous avons demandé, il y a quelques mois, la désaffectation de la chapelle, autorisés en cela par le Conseil Municipal ; cette désaffectation au culte a été autorisée par Monseigneur Le Vert, évêque de Quimper et Léon, par un décret du 20 juin 2011, ayant considéré son état de ruine et d'abandon avant les travaux. Le 21 octobre dernier, le préfet du Finistère a pris un arrêté prononçant la désaffectation de la chapelle. Ce nouveau statut permettra une utilisation plus facile à des fins culturelles, voire une occupation permanente (centre d'interprétation du patrimoine religieux par exemple). La chapelle continue naturellement à faire partie du patrimoine public de la commune.



La commune



EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Quasi terminés Hent Sant Yann, les travaux d'effacement des réseaux (électricité, téléphone et éclairage public) se poursuivent Hent Lokireg et devraient s'achever dans le courant du mois de février. Ce sont 26 poteaux en béton et 30 branchements aériens qui vont disparaître de notre paysage.

PLU

La commission a repris ses réunions après l'été, toujours accompagnée par Thierry FOURNIER, du cabinet LEOPOLD. Après le zonage de la commune, nous nous sommes penchés sur les règles d'urbanisme applicables à chacune de ces zones. Une réunion rassemblant les personnes publiques associées aura eu lieu le 12 décembre.

VOIRIE

Tous les travaux d'enrobés commencés en juin dernier sont terminés : la deuxième partie de la route

de Penn ar gêr, la route de Ker Yar, Banell Feunteun sec'h et le parking du lotissement du Penn Kêr. Une campagne de curage de fossés a été effectuée fin novembre.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Guimaëc est désormais informatisée grâce au travail et à la patience des bénévoles et à l'aide, tant matérielle que sous forme de précieux conseils, fournie par l'ULAMIR en la personne de son directeur Michel SIMON. Tous les livres ont reçu un code-barre, ce qui rend l'enregistrement des ouvrages au moment des emprunts beaucoup plus facile et rapide (voir Vonnette et sa « douchette » sur la photo de la page 13).

Que tous soient ici remerciés pour le temps passé à cette tâche fastidieuse.

DOMINIQUE BOURGÈS

La commune

- L'état civil -

NAISSANCES

- Le 09/01/2011 : **Esteban, Maël Bougeant** chez Yann Bougeant et Virginie Lozach, Kernonenn
- Le 25/02/2011 : **Suzon, Renée, Carlos Uguen**, chez Alain Uguen et Nadie Rouillé, 6, hent Sant Fiek
- Le 06/04/2011 : **Louane Loussot** chez Grégory Loussot et Karine Bloc'h, Lann Christ
- Le 11/04/2011 : **Constance, Apolline Lavis**, chez Frédéric Lavis et Hélène Bihan, 4, hent Rannou
- Le 29/05/2011 : **Colyne Bévout** chez Yannick Bévout et Jocelyne Bouget, Penn Ar Guer
- Le 23/08/2011 : **Eliott, Tim, Matthew Le Coat-Floch** chez Hugues Le Coat et Fanny Floch, Kerbuic
- Le 29/08/2011 : **Morgane, Jeanne Lavalou** chez Jean-Noël Lavalou et Anne Elard, Kersalaün
- Le 30/08/2011 : **Anna, Marie, Valérie, Sandrine Scouarnec-Guéguen** chez Mickaël Scouarnec et Valérie Guéguen, 2, hent Mez Gouez
- Le 26/09/2011 : **Enzo Bouget** chez Florian Bouget et Delphine Le Luyer, Kermelven
- Le 05/10/2011 : **Augustin Tanguy** chez Jérôme Tanguy et Julie Corboliou, Penn Ar Guer

MARIAGES

- Le 05/03/2011 : **René Bihan et Sandrine Leclerc** - Penn Ar Prat
- Le 25/06/2011 : **Pierre Le Guen et Dorothée Blondel** - 15, hent Lokireg
- Le 13/08/2011 : **Thierry Guiziou et Anaïs Stéphan** - Rhun Glas
- Le 22/10/2011 : **Alban Gaffric et Christelle Le Grand** - 2, hent Rannou

DÉCÈS

- Le 15/01/2011 : **Jean Prigent** - Traon Joa
- Le 23/01/2011 : **Jeannine Sarti**, veuve Salpeter - Keryar
- Le 09/02/2011 : **Paule, Marie, Aline De Kersauzon De Pennendreff**, épouse Van Bredenbeck De Chateaubriant - Manoir de Kerven
- Le 21/03/011 : **Yves, Marie, André, Jacques Van Bredenbeck De Chateaubriant** - Manoir de Kerven
- Le 08/04/2011 : **Jean-Claude Chebret** - Christ
- Le 04/06/2011 : **Marguerite Le Gall**, veuve Béguivin - Kéroriou
- Le 05/06/2011 : **Yvonne Milbéo**, veuve Le Coat - 53, hent Lokireg
- Le 18/07/2011 : **Elysa Barvet**, veuve Troadec - 8, hent Sant Fiek
- Le 23/07/2011 : **Michèle, Lucienne Testart**, épouse Troadec - 1, Hent Mez Gouez
- Le 09/08/2011 : **Marie-Antoinette La Torre**, épouse Postic - 11 bis, hent Penn Ar Guer
- Le 20/09/2011 : **Jean Clech** - Kerellou
- Le 23/09/2011 : **Jean-Yves Richard** - 26, hent Lokireg
- Le 28/09/2011 : **Marguerite, Marie Marc**, épouse Nédélec - Kergueurel
- Le 26/10/2011 : **Jacqueline Darmon**, épouse Mercier - Kerdréhoret
- Le 28/10/2011 : **Robin, Glen, David Pacey** - 2, Leur Vras

- Les permis de construire -

N° DE PERMIS	NOM DU PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	DESTINATION
PC 029 073 11 00010	M et Mme Le Bihan Patrick	Christ	Maison d'habitation
PC 029 073 11 00011	M. et Mme Pennec Alexandre	Convenant Tugdual	Extension
PC 029 073 11 00012	M. et Mme Nyckees Jean	Lot. Kergouanton	Maison d'habitation
PC 029 073 11 00014	M. Décimo Eric	Kerilly	Maison d'habitation

- Attention au monoxyde de carbone ! -

MONOXYDE DE CARBONE

**Première cause de mortalité
par gaz toxique en France**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de votre département ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

**Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis
d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.**



- La taxe d'aménagement -

UN NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Afin de viabiliser les terrains destinés à la construction, la commune est amenée à réaliser des dépenses d'équipement. Cette viabilisation permet aux propriétaires d'en retirer une plus-value, il est donc normal de les faire participer financièrement.

Cette contribution financière se traduit par une multitude de taxes et participations. A Guimaëc, elles consistent essentiellement en :

- la taxe départementale des espaces naturels sensibles,
- la participation pour voirie et réseaux (PVR),
- la participation pour raccordement à l'égout...

Il est apparu nécessaire au législateur de simplifier, de rendre plus compréhensible, voire plus performant, le système actuel.

A cet effet, la loi de finances rectificative pour 2010 a institué la réforme de la fiscalité de l'urbanisme qui entrera en vigueur le 1er mars 2012. Le nouveau dispositif repose sur deux taxes :

- La Taxe d'Aménagement (TA) dont l'objectif est de financer les équipements publics nécessités par l'urbanisme,

- Le versement pour sous-densité destiné à lutter contre l'étalement urbain et dont l'objectif est d'inciter à une utilisation économe de l'espace.

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Cette taxe comporte une part destinée au département et une part destinée à la commune. Elle s'appliquera sur les opérations de construction, reconstruction, agrandissement, installations ou

aménagements soumis à une autorisation au titre de l'urbanisme.

Le mode de calcul de la part communale est le suivant : **Assiette x Valeur x Taux.**

Pour les constructions, l'**assiette** est constituée par la somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m.

La **valeur** est fixée par arrêté ministériel révisable au 1^{er} janvier de chaque année. Pour les constructions, il s'agit d'une valeur au m² (660 € pour 2012). S'agissant d'une résidence principale, un abattement de 50% est prévu pour les 100 premiers m². Pour les installations et aménagements (emplacement de tentes, caravanes, mobil-home, stationnement, éoliennes, piscines...) la valeur est fixée forfaitairement.

Le **taux** est fixé par délibération du conseil municipal, les taux communs sont de 1% à 5%. La délibération peut prévoir des taux supérieurs par secteurs ainsi que certaines exonérations facultatives. (à Guimaëc il sera de 2% avec des exonérations facultatives). Par ailleurs, les participations sont maintenues pendant une période transitoire et ne disparaîtront qu'au 1^{er} janvier 2015.

Un exemple : Maison individuelle (résidence principale) de 120 m² - taux communal : 2%
 $(100 \text{ m}^2 \times 330 \text{ €} \times 2\% = 330 \text{ €}) + (20 \text{ m}^2 \times 660 \text{ €} \times 2\% = 264 \text{ €}) = 594 \text{ €}$

594 € est le montant de la part communale de la TA. Le taux de la part départementale est fixé par délibération du conseil général (1,5% en 2012).

Le versement pour sous-densité

Il est facultatif et son application à Guimaëc n'est pas envisagée dans l'immédiat. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie.

JEAN-CHARLES CABON

UNE NOUVELLE "DIRECTION"

Nous accueillons 117 élèves pour 5 classes. Il y a 49 élèves dans les 2 classes en maternelle et 66 dans les 3 classes en élémentaire. Comme pour toutes les écoles, les classes sont organisées en Cycles de cette manière :

Les TPS (Toutes Petites Sections), PS (Petites sections), MS (Moyennes sections) et GS (Grande section) appartiennent au Cycle 1 appelé Cycle des apprentissages premiers. Les GS, CP et CE1 appartiennent au Cycle 2 appelé Cycle des apprentissages fondamentaux et le CE2, CM1 et CM2 sont les classes du Cycle 3, Cycle des approfondissements.

NOUS SOMMES 7 ENSEIGNANTES DANS L'ÉCOLE :
Il y a une directrice et 6 "adjointes"

Florence Le Scour a la classe de TPS-PS-MS (enfants nés en 2009, 2008 et 2007), **Catherine Raimbault** et **Sandrine Beder** (le lundi) ont la classe des MS-GS (enfants nés en 2007 et 2006), **Muriel Yven** enseigne en CP-CE1 (enfants nés en 2004 et 2005), j'enseigne en CE2-CM1 (enfants nés en 2003

et 2002) avec **Sandrine Laurent-Grall**, **Anne-Claude Merret** a la classe de CM1-CM2 (enfants nés en 2001 et 2002).

Le groupe de CM1 (19 élèves) étant important, nous avons donc réparti ces élèves sur les deux classes. Ils se retrouvent en anglais deux fois par semaine. Par ailleurs, Anne-Claude et moi communiquons beaucoup sur nos pratiques et échangeons nos préparations pour homogénéiser les apprentissages adressés à cette classe. Il est évident que nous gardons tout de même notre 'patte' face à nos deux classes et qu'il est impossible d'être totalement raccord sur tout. C'est aussi ce qui est intéressant, pour les élèves et les enseignants à la fois. Le pluralisme, c'est riche !

L'anglais est enseigné par Florence et Catherine dans nos classes pendant que Muriel, Sandrine et moi allons dans la leur.

En maternelle, nous comptons trois aide-maternelles (ATSEM dans notre jargon) :

- Deux "Patricia" qui travaillent dans la classe de Florence. **Patricia Pape** est là le matin, jusqu'en début d'après-midi. Elle est relayée ensuite par



Patricia Illien. En dehors de ces horaires scolaires, Patricia Illien assure aussi la surveillance de la cantine et de la cour après le repas. Elle veille aussi à l'entretien des locaux tout comme **Maryvonne Bouget** qui intervient aussi dans ce sens, dans nos classes et dans les autres locaux de l'école.

- Pour seconder Catherine et Sandrine, c'est **Alyssa Davy** qui est là. Elle commence sa journée à la garderie puis intègre la classe des MS-GS. Elle n'est pas toujours dans la classe puisqu'elle a en charge aussi l'entretien des livres de la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD dans notre jargon encore). Alyssa retrouve la garderie après l'école où elle vient chercher les enfants à 16h20, heure de la fin des cours.

En élémentaire (Classes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2), **Morgane Le Roux** travaille avec nous. Elle est Assistance de Vie Scolaire (AVS). Elle a en charge un enfant pour qui une demande d'aide particulière a été formulée. Elle intervient aussi auprès d'autres enfants qui sont en grande difficulté. Elle nous est très précieuse !

Le midi, enfants et enseignantes retrouvent **Dominique Le Tallec** qui s'active depuis le matin à nous préparer viande, poisson, crudités, rôti, et choux de Bruxelles !

Voici pour une présentation rapide de la communauté scolaire. J'aimerais aussi citer l'Amicale Laïque, association des parents d'élèves de l'école, qui a tenu son assemblée générale le 18 novembre dernier : a été présenté, entr'autre, le bilan des diverses manifestations organisées pour financer les activités de l'école. Par exemple, pour Noël, l'Amicale offre un spectacle aux maternelles, un budget pour chaque classe et un goûter. Elle subventionne une bonne partie des sorties et paie du petit matériel et les abonnements de l'école.

Mais qui est donc **Sandrine Laurent-Grall** ?

Sandrine est ce que l'on appelle dans le "jargon" du métier, la décharge de direction. Le terme n'est

vraiment pas beau et Sandrine est une collègue en or. Elle enseigne dans la classe du directeur ou de la directrice lorsque ceux-ci assurent leur fonction administrative et plus... Le lundi, Sandrine enseigne à Plouégat-Guerrand dans la classe de Pierrick Cremet, directeur et habitant de Guimaëc. Là elle prépare les séances pour un CM1/CM2. Le mardi, elle est donc chez nous, à Guimaëc et me remplace auprès des CE2-CM1. Le jeudi, Sandrine reprend son cartable pour retrouver les élèves de Philippe Corbel à Locquirec en CE1-CE2 pour terminer sa semaine chez Sophie de Lanmeur avec des PS ! On peut donc parler d'une super-institut. Elle habite Garlan et aspire à avoir un poste à elle toute seule dans ces environs. Elle dit aussi « L'équipe est sympathique. ». C'est bien la moindre des choses de l'accueillir comme il se doit.

Mais qui est donc **Anne-Claude Merret** ?

Anne-Claude vient de Botsorhel. Elle a enseigné là-bas pendant 10 ans, dans une classe de CE1-CM2-CM1-CM2 (4 niveaux donc) puis en cycle 3 et enfin en 2010-2011 dans une classe de GS-CM1-CM2. Elle a été directrice pendant un an puis a fait le choix de rester adjointe dans cette école. Originnaire de Plougasnou, elle y habite. C'est un choix d'enseigner ici et elle en est très contente. Pour elle, c'est une école à taille humaine. Elle préfère enseigner dans les écoles rurales. Elle connaissait Guimaëc avant d'y travailler pour avoir emprunté ses chemins de randonnées qu'elle apprécie.

Mais qui est donc **Muriel Yven** ?

Muriel a enseigné à Plouigneau, à la Chapelle du Mur pendant 10 ans, 6 ans en CE1-CE2 et 4 ans en PS-MS. Elle était aussi directrice de cette école. Elle habite la Chapelle du Mur. Elle a fait le choix de venir à Guimaëc pour "voir autre chose". Elle est contente de retrouver un CP-CE1 dans une école très agréable entre terre et mer...

Mais qui est donc **Sandrine Beder** ?

Elle est remplaçante. Elle visite donc beaucoup d'écoles. Elle complète la semaine de Catherine en travaillant le lundi dans leur classe de MS-GS.

Mais qui est donc **Morgane Le Roux** ?

Morgane habite Plougonven et voulait revenir sur son projet professionnel de base, à savoir dans le secteur de la petite enfance et du handicap. Elle a un Bac Pro "Service en milieu rural", un BEPA "Service aux personnes" ainsi qu'un CAP "Petite enfance". Elle s'est donc tournée vers un poste d'AVS qui lui plaît beaucoup. « De plus, c'est une école agréable avec une bonne équipe. »

Mais qui est donc **Catherine Raimbault** ?

Catherine habite Plougasnou dont elle est originaire. Avant Guimaëc, elle enseignait à Plourin-Les-Morlaix sur un des postes fractionnés de GS et de CE1. Elle est arrivée à Guimaëc, l'année dernière, en cours d'année, suite à un congé maternité.

Nous travaillons également avec les collègues du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (**RASED**). Nous faisons appel à leurs compétences en leur adressant des enfants qui nécessitent une aide particulière après discussion avec leurs parents. Ce réseau compte un psychologue scolaire (M. Michel Le Saout) et trois enseignants spécialisés (M. Jean-Pierre Carrons, M. Philippe Caroff et M. Philippe Favrel). Les coordonnées de ce RASED sont affichées sur le tableau extérieur de l'école. Les parents qui le souhaitent peuvent donc aussi, d'eux-mêmes, prendre contact avec M. Le Saout.

Les projets d'école pour cette année :

Chaque école rédige, au vu des manques particuliers ou des améliorations à apporter qu'elle observe pour ses élèves, un ensemble d'objectifs qu'elle décide de réaliser sur une période de 4 ans. C'est ce qu'on appelle « Le projet d'école ». Il est présenté en "Conseil d'école" (instance où se réunissent enseignantes, Mairie et Parents d'élèves élus en début de chaque année scolaire) et validé par l'Inspectrice. Actuellement, nous sommes à la première année de ce projet rédigé en février 2010 pour les quatre années qui viennent (2011 jusqu'à 2015).

Les grandes lignes de ce document concernent :

- la prise en charge des élèves en difficulté,

l'initiation au règles de secours et de sécurité,

- l'éducation à la santé et à l'alimentation

- la sensibilisation au développement durable.

Nous en profitons pour rappeler que vous pouvez déposer les journaux (et uniquement le papier journal) dans la benne située à l'école, pour recyclage.

- et la mise en place d'outils communs dans les différents domaines à enseigner.

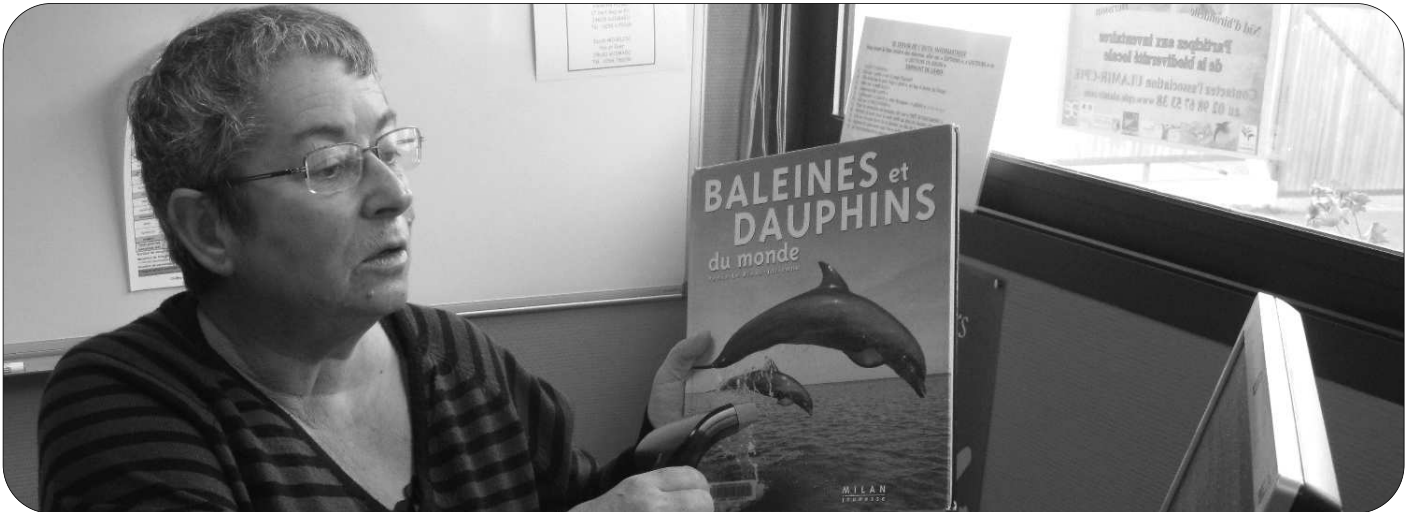
Les enseignantes réfléchissent à la manière de réaliser ces objectifs. A titre d'exemple, les enseignantes de maternelle ont choisi de visiter la caserne des pompiers de Lanmeur, le Cycle 3 ira visiter l'usine Cellaouate de Morlaix, là où partent les journaux déposés sous le préau... En dehors de ce projet d'école, nous avons aussi prévu des sorties telles que la piscine pour les CP-CE1, la voile pour les CM2, le théâtre, le cinéma, la visite du Télégramme à Morlaix et une rencontre à finaliser avec l'association Guimaëcoise "Son Ar Mein". Puis il y a des sorties "nature" et naturelles telles que la visite d'un jardin "extraordinaire" organisé par Muriel, la randonnée des Cycle 3 jusqu'à Poul Roudou...

Nous habitons un village qui a des richesses que nous souhaitons découvrir.

Anne-Claude et moi avons aussi rencontré Mme Dominique Bourguès, adjointe, et avons discuté du projet de créer un lien entre les élèves de Cycle 3 et le Conseil Municipal des Jeunes. Dans une démarche d'Instruction Civique, nous irons dans un premier temps visiter la mairie et rencontrer M. le Maire et/ou ses adjoints pour comprendre ce que veut dire citoyenneté, démocratie, implication aussi dans des projets plus collectifs peut-être. A l'échelle de l'école, c'est l'occasion de travailler ces notions dans le cadre du Conseil des élèves que nous mettons en place avant Noël.

Voilà donc une présentation rapide de ce qu'est l'école de Guimaëc. Elle sera plus réelle peut-être quand sera rédigé le journal d'école qui informera de ce que nous avons pu y faire avec et pour les enfants.

NADIE



INVITATION

La biblio attend que vous la visitiez.
Venez très simplement et en toute amitié !
Pimpante et rajeunie, elle vous ouvre ses portes.
Les livres, frémissants, aiment qu'on les emporte,
Qu'on les prenne, les feuillète,
les croque et les déguste.
Il en est de charmants, de tendres et d'augustes
Pour les bébés lecteurs, les adultes, les ados,
Les amateurs de rêves, blottis dans leur dodo.
Des romans, des polars, livres documentaires,
Des bandes dessinées, je vous fais l'inventaire.
Autant vous dire amis que les livres fourmillent
Et qu'il y en aura pour toute la famille !
Si vous ne trouvez pas l'ouvrage qui vous tente,
Nous vous le commandons. Un petit peu d'attente
Et le bibliobus vous livrera bientôt.
Une bonne nouvelle, cerise sur le gâteau :
Notre bibliothèque est informatisée,
Ce qui rend maintenant les choses plus aisées.
Franchissez notre seuil ! Venez vous renseigner !
Un endroit si sympa n'est pas à dédaigner...

L'ÉQUIPE DES BIBLIOTHÉCAIRES
VONNETTE PÉNIL - GINETTE CORRE - JACOB MIHELICIC



**PHOTO PRÊTÉE PAR MME JACQUELINE MANACH
CLASSE DE MME L'HERMITTE - ANNÉE 1956 / 1957**

RANG DU BAS :

Monique Perrot - Sylvette Sannier - Denise Quélen - Jeannine Bouget - Jacqueline Bourven - Thérèse Moullec - Marie-Claire Perrot - Odile Simon - Josiane Bohec - Christiane Bohec

2ÈME RANG DU MILIEU :

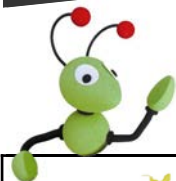
Marie-Thérèse Coriou - Gisèle Jacob - Arlette Dohér - Marie-Claude Héléard - Françoise Jaouen - Françoise Clech - Marie-Thérèse Bozec - Marie-Pierre Morin - Josette Tocquer

RANG DU HAUT :

Marie-Claire André - Marie Morin - Germaine Quéméner - Marie-Claude Delile - Marie-Claire Delile - Marie-Françoise Sévère - Jeannine Coq

Environnement

- Traitement des déchets -



	OUI dans les sac jaunes	non	Dans quel endroit ?
La famille des plastiques	- bouteilles plastiques- flacons plastiques	- films, - barquettes, - sacs, - polystyrène, - vaisselle jetable	► poubelle classique
La famille des métaux	- bombes aérosols (neige artificielle, laque,...) - boîtes métalliques (pâtés, cannettes de soda...) - barquettes aluminium de plats préparés	- guirlande électrique	► déchetterie
		- boules de sapin	► poubelle classique
La famille des cartons	- papiers cadeaux- briques de jus de fruits - nappes en papier - boîtes de chocolat, mais sans les plastiques ! - cartons de petite taille	- papiers cadeaux plastifiés ou métallisés - vaisselle jetable - serviettes en papier	► poubelle classique
		- grands cartons : attention, déposés en vrac dans les aires grillagées, ils seront très difficilement recyclés car soumis aux pluies	► déchetterie

	OUI – dans le conteneur à verre	non	Dans quel endroit ?
La famille des verres	- bouteilles en verre - bocaux	- vaisselle cassée ,même en verre	► poubelle classique

Et le sapin de Noël ? : vous devez les déposer en déchetterie avec les autres déchets verts. Ils seront ainsi valorisés en compost.

consigne est valable pour tous les objets fonctionnant à piles ou à l'électricité ! Petits et grands !

Et les déchets électriques ? : on vous a offert un nouveau matériel informatique, des jouets,... vous ne voulez plus de l'ancien : pensez à le donner à des associations caritatives ou s'il est hors d'usage, déposez- le en déchetterie à l'endroit prévu... Cette

Pour toutes informations supplémentaires, nous vous invitons à nous contacter au 02 98 15 22 60.

Le service environnement de Morlaix Communauté vous souhaite de bonnes fêtes !!

- Déchets (suite) -

Nous avons eu, à deux reprises, la désagréable mission de vous faire part de nos mauvais scores, en tant que commune, en matière de gestion de nos déchets, plus particulièrement pour le contenu de nos aires grillagées et celui de nos sacs jaunes...

Ces avertissements ont sans doute produit l'effet escompté, à savoir une meilleure qualité, puisque, lors du dernier contrôle, nous avons amélioré nos résultats : 62% des sacs étaient jugés "bons" (aucune erreur de tri), 27% "moyens" (quelques petites erreurs, films ou barquettes plastiques...) et 0% "mauvais" (grosses erreurs de tri, verre, nourriture...).

C'est bien, c'est mieux, mais ce contrôle est fait à un instant T, ce n'est pas une moyenne, et cela ne tient pas compte des déchets déposés en vrac dans et autour des aires grillagées, nous devons donc maintenir nos efforts pour garder ce classement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

La collecte de la ferraille et des encombrants volumineux aura lieu, pour 2012, les 13 avril et 30 novembre. Les habitants doivent s'inscrire au préalable auprès du service environnement au : 02 98 15 25 24, une semaine avant le jour de la collecte. Lors de leur inscription, les objets à ramasser sont notés. Seuls les déchets qui ne peuvent entrer dans un véhicule personnel sont collectés (canapé, sommier, frigo...).

Le ramassage se fait sur la voie publique devant la maison de la personne inscrite pour vérifier la conformité du dépôt.

Cette année, ce service a permis de desservir 17 foyers de la commune, de collecter 1 tonne de déchets encombrants, de recycler 1,8 tonnes de ferrailles.

DOMINIQUE BOURGÈS

- Base du Douron et Ulamir CPIE -

L'association ULAMIR - CPIE souhaite connaître les effectifs de certaines espèces sur le canton de Lanmeur et favoriser leur présence. L'association fait donc appel à la population pour lui signaler ses observations. L'association recherche également des bénévoles pour participer à des inventaires.

Au cours de l'automne, les espèces recherchées sont le hérisson, la salamandre, les nids d'hirondelle et les arbres remarquables.

COMMENT PARTICIPER ?

En signalant ses observations :

- soit dans le formulaire en ligne via le site internet du www.cpie.ulamir.com (partie Base du Douron, rubrique biodiversité)

- soit en contactant l'ULAMIR - CPIE par mail : basedudouron@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 67 53 38

Il suffit de bien noter l'espèce, le lieu, le jour de l'observation.

Dès le printemps 2012, d'autres espèces seront recherchées : papillons, coccinelles, chouette chevêche et chauves-souris.

Pour plus d'informations consulter le site du CPIE

www.cpie.ulamir.com, rubrique Biodiversité
<http://cpie.ulamir.com/spip.php?rubrique101>

GÉRALDINE GABILLET

- Les ruches -



DÉCLARATION DE RUCHERS : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010.

L'OBJECTIF ?

Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire.

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la première ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

COMMENT PROCÉDER ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA N° 13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

UN GESTE CITOYEN ET RESPONSABLE

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la piqure mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

CONTACT :

GDS Finistère : 3 Allée Sully - 29000 Quimper

Tel : 02 98 95 42 22 - Fax : 02 98 95 47 11

Email : gds29@wanadoo.fr

Pour rester dans le domaine des insectes qui bourdonnent, la mairie souhaite apporter les précisions suivantes :

- Si vous voulez être débarrassés de nids de guêpes ou de frelons sur votre propriété, il faut vous adresser à l'organisme suivant (intervention payante)
Farago Finistère 02 98 95 97 16 (les pompiers n'interviennent que sur la voie publique)

- S'il s'agit d'un essaim d'abeilles, vous pouvez contacter :

Hervé Bodeur, à Lanmeur (02 98 78 81 64) ou

Jean-Pierre Cosquer, à Lanmeur (02 98 67 56 07)



Action sociale

- Point Accueil Ecoute Jeune -

Le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) du Pays de Morlaix a ouvert son service début septembre 2011 sur le territoire du pays de Morlaix.

Cette structure est un espace anonyme confidentiel et gratuit mis à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans et de leur entourage (parents, familles, amis...) qui sont à la recherche d'un échange, d'une simple information ou qui sont confrontés à des difficultés de tout ordre (mal-être, tension familiale, difficultés scolaires ou d'emploi, violence, relations amoureuses...)

Le PAEJ propose aux jeunes et aux familles accueil, écoute, soutien et, au besoin, une orientation vers un service approprié.

Ce nouveau service PAEJ du Pays de Morlaix est géré par l'association SeSAM Bretagne, avec le soutien du Conseil Général du Finistère, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé et du Pays de Morlaix.

Contact : PAEJ au 06 44 32 54 81, un écoutant professionnel vous consacrera le temps nécessaire et pourra vous proposer un rendez-vous près de chez vous si vous le souhaitez. Toute la semaine la messagerie du service est également à votre disposition et le service vous rappelle rapidement.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le blog du PAEJ : paej.paysdemorlaix.over-blog.com.

- Les activités de L'ULAMIR CPIE -

Comme les années passées, l'accueil de loisirs Intercommunal est ouvert pendant les vacances ainsi que tous les mercredis. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 9h à 18h (avec possibilité de garderie dès 7h30 le matin, et jusqu'à 19h le soir sur inscription), dans les locaux de la garderie de l'école "les 4 vents" de Lanmeur. Les enfants de la commune de Guimaëc bénéficient bien évidemment des avantages des communes adhérentes à l'ULAMIR. A chaque temps de vacances, un thème... Les animateurs proposent

diverses activités manuelles, sportives, de plein air, de découverte... Inscrivez vos enfants par téléphone au 02.98.67.51.54 ou par email : jeunes.ulamir@live.fr

Le goûter de Noël itinérant organisé par le groupe famille a eu lieu à la Salle An Nor Digor de Guimaëc le mercredi 21 décembre. Vous désirez faire garder vos enfants ponctuellement ? N'hésitez pas à nous contacter, un fichier baby-sitting est à votre disposition à l'ULAMIR 02.98.67.51.54 - www.cpie.ulamir.com

- C.C.A.S -

L'action sociale est organisée autour du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire et constitué d'élus et de bénévoles. Le C.C.A.S est un service d'écoute, de conseil et d'orientation pour les personnes en détresse. Les bailleurs sociaux sollicitent ce service pour l'attribution de logements, voire pour régler des différends avec leur locataire. Les membres participent à la collecte et distribuent des produits surtout alimentaires pour les personnes en difficulté.

Le C.C.A.S donne son avis au Conseil Général pour l'aide à l'hébergement des personnes âgées placées en maison de retraite.

Les membres du C.C.A.S organisent le repas des Anciens et participent en partie aux invitations des personnes concernées.

Yvette ETIEN, adjointe au Maire affectée à l'action sociale, assure une permanence à la mairie le lundi matin de 10h à 12h.

- La population guimaëcoise -

LA CROISSANCE SE POURSUIT

Les documents statistiques qui nous sont fournis par l'INSEE⁽¹⁾ portent sur l'évolution de la population communale de 1968 à 2007 soit une période de quarante années qui a connu de nombreuses évolutions et mutations au nombre desquelles nous retiendrons surtout l'allongement de la vie –l'espérance de vie est passée en France de 73 à 81 ans-, la diminution des emplois dans l'agriculture qui reste la première activité économique de notre commune, enfin une plus grande mobilité de la population liée aux possibilités de trouver des emplois.

L'intérêt d'une telle analyse réside dans la possibilité que l'on a d'en tirer des conclusions, ce qui n'est pas toujours évident dans la mesure où les données ne sont que partielles, ce qui rend parfois les comparaisons des évolutions difficiles. Ce n'est pas tant l'interprétation de l'évolution dans le temps qui est problématique que les comparaisons dans l'espace. Les chiffres de l'INSEE sont froids et sans nuance alors que nous cherchons à repérer des différences d'évolutions qui pourraient être le résultat des choix déterminés par les responsables à différents niveaux : commune, bassin d'emploi, Région, etc...

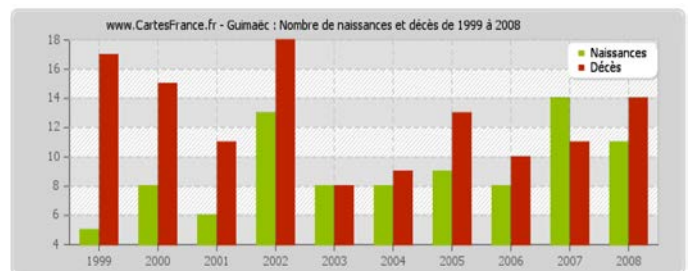
Ceci conduit à considérer cette interprétation avec modestie et la plus grande prudence : elle est incomplète. C'est tellement vrai que pour comparer les évolutions je me suis contenté de jeter un œil sur les chiffres de deux autres communes, Plouégat-Guerrand et Saint-Jean-du-Doigt⁽²⁾, à la fois proches de la nôtre (situation géographique, population totale, environnement naturel et humain, histoire...) et différentes si on observe les éléments d'un peu plus près (situation dans le bassin d'emploi, proximité de la mer...).

Une population qui continue d'augmenter.

Avec un total de 957 habitants (dernier chiffre officiel), la population guimaëcoise, après avoir connu une diminution engagée dès le 19^{ème} siècle avec la révolution industrielle, est aujourd'hui l'objet d'une augmentation. Depuis 1982 l'évolution positive est régulière et la régression des années 90 est due au fait

que la population dite « en double compte », les étudiants logés dans leurs villes universitaires et les personnes hospitalisées en long séjour, ne sont plus comptabilisés dans leur commune d'origine. Cette anomalie se remarque aussi dans le « creux » que constitue le chiffre des 15-29 ans par rapport aux tranches qui l'encadrent.

La balance des naissances et des décès laisse voir une

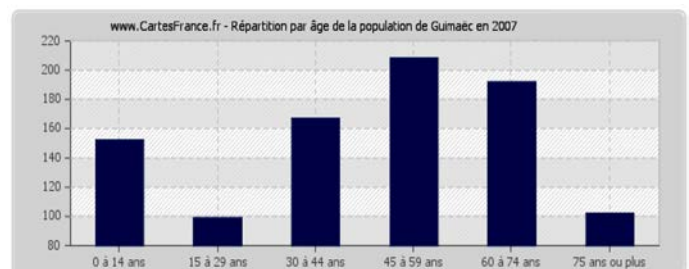


situation moins optimiste et donc, si la population augmente, c'est le résultat de migrations positives liées au retour des retraités, l'effet papy-boum, mais pas seulement, puisque le nombre des élèves scolarisés à Guimaëc⁽³⁾ a connu, lui aussi, une augmentation régulière depuis le début des années 80. On pourra ajouter que l'allongement de la vie a une conséquence mécanique sur la population totale.

Un tel effet est encore plus net à Plouégat-Guerrand qui bénéficie d'une liaison rapide avec la ville centre et donc qui a vu l'installation plus nombreuse de familles dont les parents travaillent à Morlaix. Dans des communes comme Plouézoc'h ou Garlan le phénomène est également très marqué. En revanche à St Jean la diminution tend vers la stabilité. Cette commune souffre, comme Plougasnou, Locquirec et Guimaëc d'une situation d'enclavement par rapport à Morlaix.

Un vieillissement inéluctable ?

Si l'on compare la structure par âge de la population entre 1999 et 2007, on observe, bien sûr, une augmentation des plus de 75 ans. On peut



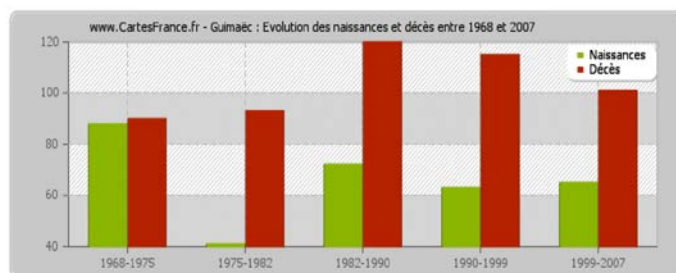
également noter l'onde qui se déplace de gauche à droite et qui correspond au vieillissement de ceux que l'on nomme les « baby-boumers »⁽⁴⁾. Cela pourrait augurer d'un vieillissement futur. Mais le phénomène est complexe et lié à de nombreux impondérables. Ainsi si l'on compare pour cette période l'évolution de la tranche de 30-59 ans, celle que l'on pourrait nommer la tranche « laborieuse », elle a connu une croissance de près de 15 % ! Il s'agit donc d'une évolution très positive de la population active. Voilà qui va à contre-courant d'un pessimisme généralement répandu. En revanche, on observe un vieillissement à l'intérieur de cette tranche.

Des choix déterminants

Vers la moitié du 19^{ème} siècle, sous le Second Empire, la population guimaëcoise dépassait les 1900 habitants. Même si ceux-ci pouvaient avoir une activité d'artisan ou de journalier, ils travaillaient tous de petites fermes, on en comptait plus de 600 ! Si la présence de cette population se remarque encore par l'existence de quelques ruines qui donnent une idée de

peut constituer un idéal aussi bien dans l'aspect de l'agglomération que dans son fonctionnement.

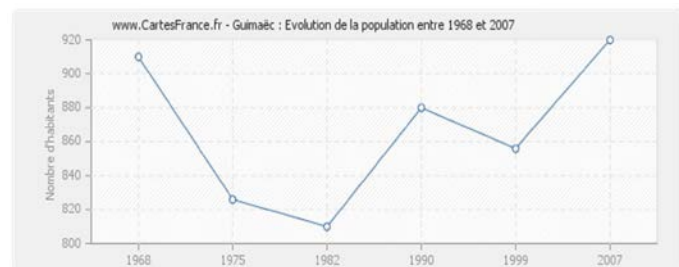
De tels équilibres ne sont pas faciles à trouver et souvent les élus ont dû faire preuve d'initiative pour simplement tenter de maintenir le niveau de population et les services qui vont avec. Par ailleurs, de plus en plus, l'évolution de la population communale est déterminée par des décisions qui sont prises à l'extérieur de la commune mais dans des instances où, il est vrai, elle est représentée. C'est vrai en particulier pour Morlaix Communauté dont les élus ont élaboré le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), document qui, en principe, prévoit un développement harmonieux et cohérent de l'ensemble du bassin d'emploi.



Globalement, s'il fallait porter un jugement sur l'évolution de la population de Guimaëc, on pourrait dire que, à l'échelle de la Bretagne, elle est enviable surtout par rapport à la Bretagne intérieure mais que, si on regarde de plus près, elle souffre du handicap d'être en limite des bassins d'emploi de Morlaix et de Lannion. Une bonne raison de penser que les coûts et les modes de déplacements seront plus que jamais, pour nous, dans les prochaines années, un enjeu important.

BERNARD CABON

- 1-Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- 2-Tous ces éléments sont disponibles sur internet, il suffit de taper population + le nom de la commune.
- 3-Le nombre total des élèves de l'école est à considérer avec prudence au regard de la population totale puisque environ 20% des élèves viennent des quartiers de Locquirec et surtout de Lanmeur proches du bourg de Guimaëc.
- 4-Les démographes considèrent généralement que l'effet baby-boum, une augmentation de l'indice de fécondité né après la guerre (1946), s'est poursuivi jusqu'en 1975, durant ces années que d'autres appellent les « Trente Glorieuses ».



l'exiguïté de l'habitat et des dépendances, on doit constater que l'impact de cette population était des plus réduits et que le moindre espace était cultivé à une époque où les disettes n'étaient pas si lointaines.

Aujourd'hui, nous devons admettre que la mode du pavillonnaire, apparu surtout à partir des années 60, a conquis toutes les communes rurales et il est très dévoreur d'espace puisque chacun s'efforce d'entourer son habitat d'une zone d'agrément, de loisirs qui recule les limites de l'agriculture.

Cet impact considérable constitue une limite au développement d'une population beaucoup plus nombreuse sauf à accepter de vivre dans des bourgs au cœur étriqué et à la banlieue tentaculaire, ce qui ne

- Plein'Art à Guimaëc -

C'est sous cette appellation humoristique qu'a été proposé, le 24 septembre dernier, un après-midi d'animations sur notre commune. Financé par Morlaix Communauté dans le cadre de sa politique d'animation culturelle, cet événement qui a suivi d'autres journées d'animations, à Plouneour-Menez au printemps, à Morlaix cet été, et à Penzé, a été organisé, tant sur le plan artistique que logistique par le Centre du Roudour de Saint-Martin-des-Champs, dont le directeur Mickael Euzen et son équipe n'ont pas ménagé leur peine : recherche des spectacles, des lieux adéquats, des équipements nécessaires etc...

La partie « convivialité » (buvette, petite restauration ...) a été assurée par les associations de la commune. Les préparatifs ont commencé au mois de juin, mais l'essentiel du travail a été effectué dans le courant du mois de septembre : préparation des lieux, à Trobodec pour le spectacle des Schpouki Rolls, près de la salle Ti Bugale Rannou où il a fallu étaler du sable et dresser un dôme pour accueillir le spectacle « Ma bête noire » mettant en scène un cheval et son maître.

Des bénévoles, des élus, les employés municipaux sont venus prêter main forte aux organisateurs et aux artistes.



spectacles, le CPIE de la base du Douron, présentait la faune sauvage du coin, et un bar à eaux (de toutes sortes) proposait aux spectateurs de se désaltérer, sans oublier le musée qui avait ouvert ses portes et Robert qui présentait ses pièges à nuisibles.

Des marcheurs avaient randonné jusqu'au lieu de spectacle en prêtant attention aux bruits environnants, des plus proches aux plus lointains. Au bourg, près de la salle des sports, les chasseurs tenaient la buvette, le club de rencontre proposait crêpes, gâteaux et boissons chaudes, le foyer rural, ses sandwiches, Anne ses tartines au fromage de chèvre et un crêpier rassasiait les estomacs les plus affamés, le tout dans la bonne humeur, toutes générations confondues. Les spectacles étant offerts gratuitement, il est difficile de connaître exactement le nombre de spectateurs, mais on peut l'évaluer aux environs de 800 personnes.

Mais l'essentiel n'était pas là : je passe le relais à Alain Tirilly qui vous raconte cet après-midi magique !

DOMINIQUE BOURGÈS

« Bonjour ! Que se passe-t-il, s'il vous plaît ? Pourquoi y a-t-il tant de voitures stationnées ?

- C'est un spectacle gratuit, dans la vallée, près du moulin de Trobodec : le mariage du verre et de l'eau. »



Le jour J, tout le monde était en place pour que tout se passe bien : au moulin, des bénévoles régulaient le flux des spectateurs, plus bas, les joueurs de galoche animaient l'intermède entre les deux

Certains sont repartis... Tant pis pour eux ! Ils ont raté un spectacle original et de toute beauté !

Evénement



Sérénité du lieu, murmure cristallin du ru, discret essoufflement de la roue à aubes, scintillement des fragiles tubes de verre répondant aux reflets ensoleillés de l'eau... Attente patiente... Les premiers spectateurs se murmurent quelques commentaires sur le décor surprenant qu'ils découvrent : de fines barres de verre structurent des parapluies (ou des parasols ?) au-dessus du ruisseau... ici et là, d'autres tubes dans un grand vase plein d'eau, des verres soigneusement alignés formant la première marche du petit pont, des tuyaux de verre descendant du moulin, d'autres semblant surgir d'un arbre...

« C'est quoi, ce truc, au milieu, là avec les grands machins ronds, là le jaune et les deux gris ? ... T'as vu, c'est bizarre, cet entonnoir... »... Peu à peu les spectateurs occupent les lieux : les marcheurs partis du Caplan arrivent en un groupe compact et s'installent devant le pont, les autres en haut, à côté du moulin... Le silence s'installe rapidement... Seul, un diabolin vert du haut de ses cinq ans n'est guère sensible à la quiétude ambiante... le spectacle peut commencer : après l'accueil bilingue d'Emile d'un côté du pont et de Dominique de l'autre, le meneur invite les spectateurs à venir vider un tube rempli d'eau dans l'entonnoir : procession silencieuse presque pieuse, chacun tenant son tube comme un précieux encensoir...

Puis la musique s'élance, ténue, fragile, presque incertaine : c'est le mystérieux instrument... un piano à eau ?... un aquaphone ?... Le musicien mouille les fins tubes de verre et, en les caressant, crée ces sons si étranges. Lui répondant, un couple danse : les corps se frôlent, se mêlent, s'élèvent, semblent flotter un instant puis en un mouvement coulant et maîtrisé reviennent au sol... Hymne à la nature, célébration de l'eau, des spectateurs sont



Evénement

invités à partager le verre d'eau de la sérénité...
Le musicien joue Bach... Que notre joie demeure !

Un cavalier qui surgit hors de nulle part s'arrête
devant l'espace scénique, s'immobilise comme pour



saluer les spectateurs puis pénétrer dans l'arène : le spectacle peut commencer. C'est un corps à corps entre l'homme et l'animal dans une tentative de séduction. Le danseur s'approche, caresse le cuir noir d'un geste doux, flatte l'encolure... en vain, l'animal se dérobe, fier et hautain. Nouvelle approche : le danseur virevolte, court, se courbe, se contorsionne dans une danse quasi hypnotique et peu à peu se rapproche, se coule sous la bête, s'y frotte, s'y love... en vain, l'animal esquive et s'éloigne... Enervement devant ces refus, courses, arrêts, nouveaux départs, jets de sable, reculades, détours vers la droite, détours vers la gauche, brusques volte-face, arrêt et long face à face : les protagonistes s'observent. Lequel cèdera le premier ? Puis le jeu reprend... Mais la bête, parfaitement maîtresse d'elle-même, regarde ailleurs, indifférente aux gesticulations du danseur qui ne trouve comme solution que de disparaître... On devine les heures d'entraînement pour obtenir d'un animal une telle tranquillité ! Ha oui, il y avait aussi l'armature d'une volière, un canapé et une rose rouge !

Le clown ! Quel spectacle ! Un vrai pro ! Jongleur, prestidigitateur, cycliste, équilibriste... il sait tout faire ! Entre ses mains, la boule de verre

semble flotter dans l'air, le V.T.T. prend son indépendance et fait preuve d'esprit de contradiction, la pesanteur n'existe plus... et Superman s'invite pour un pastiche délirant et en plus, il ne manque pas d'humour ce qui semble naturel pour un clown. Comme les autres, celui-ci a ses trucs : il joue avec le public, invite un spectateur ou une spectatrice à l'imiter ou à relever un défi apparemment impossible à réaliser sans aucun entraînement. Mais il trouve toujours la petite astuce qui permet à sa « victime » de sortir de l'épreuve avec succès. Parfois des intrus interviennent inopinément comme ces enfants qui passaient sous la haie pour chahuter... et le clown de transformer en gag ce qui aurait pu être gênant. De même lorsque des enfants s'amusent à jeter des gravillons sur la piste... Mais ces interventions ont leur limite et les enfants ne les connaissent pas... On peut regretter, comme l'artiste, que les parents ne soient pas intervenus pour demander à leurs enfants d'arrêter leurs jeux, en particulier le lancer de cailloux qui pouvait se révéler dangereux pour les acrobaties.

Changement d'ambiance avec le spectacle .Com1, dès les premières notes, le ton est donné : les chorégraphies se succèdent sur des rythmes syncopés et sans le moindre instant de repos. Spectacle à la fois visuel et sonore. Spectacle en noir et blanc, les deux danseurs se complétant : mouvements linéaires et enchaînés pour l'un, mouvements décomposés et saccadés pour l'autre.



Evénement



Ils dansent ensemble, les gestes de l'un s'harmonisant aux mouvements de l'autre, puis chacun joue sa partition. Quelques enfants se lancent dans l'imitation, se déhanchent, lancent un bras en l'air, essayent de tourner sur eux-mêmes, décomposent un pas... mais il est bien difficile de suivre un tel rythme et bien vite ils reviennent au spectacle. Pour tout décor, un banc sert de trampoline, de cheval d'arçon, d'obstacle, de jouet, de lit, de rideau de scène... mais trop sollicité, il cède... et ça n'était pas prévu ! Après quelques secondes d'incrédulité, les danseurs reprennent le spectacle comme si de rien n'était : du grand art ! On a envie de crier « Hip hop pop ? – Hourra !! »

La nuit est tombée, la température plutôt frisquette et les spectateurs ne sont plus très nombreux pour découvrir les voix napolitaines. Les trois chanteuses semblent descendues directement des Apennins : voix fortes, rocailleuses, forte présence sur scène. Elles provoquent l'auditoire : peu d'effet ; elles l'invitent à danser en donnant l'exemple : peine perdue - il est vrai que les danses du sud de l'Italie n'ont pas grand chose à voir avec la gavotte ! - seul un refrain sera timidement repris par quelques spectateurs. Fin de soirée un peu tristounette ! Sans doute qu'un concert plus intimiste et à l'intérieur aurait mieux répondu aux attentes d'un public trop clairsemé pour que l'ambiance frénétique de la Tarentelle ne l'émeuve ?

Les spectateurs s'éloignent en commentant la journée... et ratent le dernier spectacle ! A peine la dernière note italienne s'est-elle évanouie dans la nuit fraîche, à peine les derniers spectateurs ont-ils quitté les lieux que la place est de nouveau occupée : on va, on vient, on débranche ici les projecteurs, là on démonte un stand, plus loin on range le matériel dans la camionnette de la commune, on s'interpelle pour demander de l'aide, savoir où mettre les bancs, réclamer de la lumière... Les bénévoles s'activent pour que tout soit rangé, propre et remis en place... Discrètement, pendant toute la journée, ils ont permis à la fête d'être réussie.



- La Préservatrice -



Comité directeur et technicien en pleine observation.

Les cinquante sociétaires ont déjà bien entamé la saison 2011/2012. L'effectif est invariable d'une année sur l'autre. Nous notons seulement l'arrêt, sans doute momentané, de Dominique Thépaut, remplacé par Brice Guignard. Dom, bon chasseur, pas "viandard" du tout, fut aussi membre du Bureau de la Société et rendit de sérieux services notamment lors des festivités (couscous et autres).

Le Bureau demeure inchangé, toujours "drivé" par Jean Bévout. A signaler le retour aux affaires de Michel David.

Le gibier est relativement nombreux, exceptée la perdrix qui a pratiquement disparu de nos campagnes et qui n'est donc plus chassée. Faisans, ramiers, lièvres, chevreuils sont bien présents. Il en est de même des lapins de garenne désormais classés nuisibles, qui néanmoins ont subi récemment une grave épidémie de V.H.D. Cette omniprésence n'a toutefois pas été préjudiciable pour les cultivateurs puisque les cultures de choux-fleurs et autres n'ont pas subi de dégâts. Cela est certainement dû aux mesures de prévention et de protection prises par la Société. De très nombreux filets électrifiés ont été fournis aux agriculteurs en cas de besoin et des opérations de destruction effectuées par endroits. Les membres du Bureau (au nombre de douze) sont

chargés, dans leur secteur respectif, d'observer l'évolution du cheptel lapin, de recueillir les doléances des cultivateurs et de faire remonter l'information à la Direction qui prendra les mesures utiles, sans qu'il y ait lieu de faire appel à des mercenaires irresponsables

Les piégeurs poursuivent inlassablement leur travail. Un prédateur (photo ci-dessous) a été capturé auprès du poulailler du Président Bévout, un second éliminé par l'équipe de chasse de ce même Président, dans le secteur de Penfeunteun, alors qu'un troisième était écrasé par une voiture en plein bourg... L'un de ceux-ci n'était-il pas venu "fouiner" dans la bibliothèque voici quelques mois ?



un prédateur piégé dans une cage

La bonne gestion de la Société a été reconnue par la Fédération Départementale des chasseurs. Le principal technicien de la Fédé (Patrice Coant) a passé une journée en notre compagnie en septembre dernier, à observer faune et flore et un brillant exposé a paru dans la revue "Le Chasseur Finistérien".

Avec le souci permanent d'assurer la pérennité de la chasse et l'équilibre faunique, le Président et tous les sociétaires vous souhaitent une bonne année 2012.

JEAN LAUDREN

Associations

- Le CLub de Rencontres et Loisirs -

JEUX DE CARTES ET DOMINOS, CUISINE

Notre club a repris ses activités du jeudi après-midi. Anciens joueurs et jeunes retraités se retrouvent avec plaisir pour passer un bon moment ensemble à jouer, papoter, s'amuser et finir par un copieux goûter. Pourquoi rester seul chez vous quand vous pourriez vous amuser, rencontrer des gens, faire fonctionner vos « petites cellules grises » pour devenir des centenaires performants. Nous vous attendons avec plaisir et vous offrons une recette de verrines pour vos Fêtes.

VERRINE DE TRUITE SAUMONÉE AUX LITCHIS

- 2 belles tranches de truite saumonée fumée
- 1c à soupe de crème fraîche
- 200g de litchis frais ou en conserve
- 1 branche d'aneth, sel et poivre

Pelez, dénoyotez les litchis, mixez leur chair et réservez au frais. Lavez et ciselez l'aneth. Mixez la truite avec la crème, l'aneth, sel, poivre. Répartissez dans 4 verrines : 1 couche de litchis, 1 couche de poissons et recommencez...



GÉNÉALOGIE

Deux fois par mois, nos passionnés de généalogie se retrouvent pour commencer à créer, compléter, l'arbre de leur famille et le confronter à celui des autres généalogistes. C'est amusant de trouver en quel lieu-dit habitaient nos ancêtres ! Etaient-ils plutôt « berniques » faute de transports ?

Nous cherchons également, sur internet, des articles ou anecdotes nous permettant de mieux comprendre comment ils vivaient : voici quelques faits des années 1500 à Guimaëc à l'époque d'Anne de Bretagne.

La prochaine fois que vous vous laverez les mains, et que vous trouverez la température de l'eau pas vraiment agréable, ayez une pensée émue pour nos ancêtres...

La plupart des gens se mariaient en juin, parce qu'ils prenaient leur bain annuel en mai, et se trouvaient donc encore dans un état de fraîcheur raisonnable en juin. Mais évidemment, à cette époque, on commençait déjà à puer légèrement, et c'est pourquoi la mariée tentait de masquer un tant soit peu son odeur corporelle en portant un bouquet. C'est à cette époque qu'est née la coutume du bouquet de la mariée...

Pour se baigner, on utilisait une grande cuve remplie d'eau très chaude. Le maître de maison jouissait du privilège d'étrenner l'eau propre; suivaient les fils et les autres hommes faisant partie de la domesticité, puis les femmes, et enfin les enfants. Les bébés fermaient la marche.

A ce stade, l'eau était devenue si sale qu'il aurait été aisé d'y perdre quelqu'un... D'où l'expression "Jeter le bébé avec l'eau du bain".

Amusant, non ? Notre atelier est ouvert à tous, tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois à 14h30 salle Stéréden.

LILIANE DEROUT

- Le musée -



L'assemblée générale du Musée s'est tenue le 27 octobre dernier à la Mairie de GUIMAEC. Sous la présidence de Claude NERRIEC, c'est une assemblée de 10 bénévoles (trois autres s'étaient excusés) qui s'est réunie pour présenter l'activité du musée et débattre de son avenir. Cette réunion s'est déroulée en présence de Georges LOSTANLEN, Maire, et de deux adjoints. Guy DANIEL, secrétaire nous en fait le compte-rendu.

DOMINIQUE BOURGÈS

Compte-rendu financier 2011

Le président remet les feuilles de bilan aux participants :

- la fête du 10 Août 2011 laisse un bénéfice de 684,43 € pour un montant de recettes de 1889,40 € et des dépenses de 1204,97 €.
- le bilan de l'année 2011, voici les principaux chiffres : les entrées, 1280 € (+10% par rapport à 2010) excédent de l'année est de 344,88 € ; le montant disponible en banques est de 4051,00 €.

Compte-rendu moral

Le président donne lecture des dons et prêts de l'année inscrits à l'inventaire, l'année 2011 se solde par une très bonne acquisition d'objets, remerciements aux généreux dépositaires et donateurs.

La réussite de la fête du 10 Août est le fruit d'une parfaite collaboration entre les bénévoles et

l'implication (voire partenariat) avec la Base du Douron, la ferme équestre de Kermébel, l'association des vieux tracteurs, l'ULAMIR de Lanmeur ou encore des particuliers : M. Merrand (moutons), M. Tous (sono) et les professionnels de la Maison du tourisme de Locquirec.

Projets 2012.

Au cours de la réunion, le manque d'espace, tant au niveau du musée que pour la fête, a été évoqué de façon récurrente, M. Lostanlen (mairie) Mme Bourgès et M. Cabon (adjoints) rapportent que le projet de rénovation est en attente mais une étude exploratrice est programmée ; M. Simon considère que le musée est un véritable outil touristique et un patrimoine enviable ; M. Bernard Cabon met en avant la richesse de la collection d'outils liés au travail - "Sa valeur est inestimable", dira-t-il. Pour l'heure, quelques réparations sur le bâtiment seront nécessaires, notamment en toiture.

Par ailleurs, l'assemblée autorise l'achat d'un aspirateur type industriel et de contreplaqué (20mm) pour la confection d'un cheval à harnacher.

La fête du mois d'août 2012 aura les contours des précédentes avec cette fois une exposition de maquettes, plusieurs exposants sont contactés notamment un enfant du pays qui présentera son chef d'oeuvre (machine à battre de toute beauté, exceptionnelle).

Le conseil d'administration élu pour trois ans l'an passé ne subit aucune modification. La réunion se termine par un pot de l'amitié offert par le musée.

GUY DANIEL



- L'Amicale Laïque -



Une rentrée de classe un peu spéciale cette année, puisque Nadie Rouillé a pris la direction de l'école et que nous accueillons deux nouvelles enseignantes : Muriel Yven et Anne-Claude Merret pour les (CP-CE1) et les (CM1-CM2).

Nous souhaitons une bonne année scolaire à la nouvelle équipe enseignante et aux 115 élèves.

Pour « fêter la rentrée » (pas sûr que cela soit une fête pour tous les enfants), l'amicale a offert un petit déjeuner. Pour « fêter le départ en vacances de la Toussaint » (là c'est sûr, c'était une fête !), les enfants et leurs parents ont été conviés à un goûter.

L'équipe enseignante a besoin de temps pour se connaître et définir ensemble le projet de l'école, c'est pourquoi, cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le 18 novembre.

L'Amicale Laïque participe au financement des activités périscolaires proposées par l'école : la voile, la piscine, les classes « nature », le théâtre, le cinéma, les livres de la BCD, les ordinateurs, les magazines, les jeux et jouets...

Pour pouvoir participer à ce financement, l'amicale compte sur les bénévoles qui aident lors de l'organisation des trois événements de l'année : deux repas et le Fest-Noz.

Cette année le premier repas a eu lieu le 26 novembre, c'était un « cassoulet ».

Pour développer la convivialité autour de l'école, l'amicale propose deux rencontres avec les parents de l'école et les amis de l'école.

Le repas des parents et amis de l'école qui a lieu en février, est un repas dont le menu dépend de ce que chacun apporte. Chacun prépare un menu suivant les indications fournies lors de l'annonce de ce dernier. L'année dernière, le repas avait pour thème « votre spécialité ».

Fin juin, l'amicale organise une sortie vélo. Cette sortie est ouverte à tous à condition de savoir faire du vélo. Pour ceux qui ne souhaitent pas faire de vélo mais qui souhaitent quand même partager ce moment, ils peuvent accompagner en voiture pour assurer la sécurité du groupe ou nous retrouver sur le lieu du repas (plage de Saint Samson).

LE PRÉSIDENT
FABIAN NUNEZ

- "Peinture et Sculpture à Guimaëc" -

Le 23^{ème} Salon d'été de Guimaëc, du 14 Juillet au 16 Août 2011, a reçu, cette année encore, environ 1000 visiteurs.

Il proposait à leurs regards 246 œuvres dans des techniques et des styles très variés : peintures, pastels, encres de Chine, photographies et sculptures.

Un thème était proposé "Pierre(s) de Guimaëc", joliment illustré sur les affiches par deux pastels de Florence Gaidamour.

Merci encore à tous ceux grâce auxquels il a pu se tenir et être une vraie réussite : les artistes, d'abord, bien sûr ; l'équipe qui met en place leurs

œuvres ; toutes les personnes de la commune qui nous aident : les agents communaux, les personnels administratifs mais aussi les élus, particulièrement Madame Bourgès, Première Adjointe, et Monsieur Lostanlen, Maire de Guimaëc.

Merci enfin à nos visiteurs qui, chaque année, manifestent clairement le plaisir qu'ils ont à passer un long moment avec nous.

A tous, à l'année prochaine.

LA PRÉSIDENTE,
FRANCE BLANCHET

Associations

- Le Foyer Rural -



Les années se suivent et... se ressemblent au Foyer Rural de Guimaëc. La reprise s'est très bien déroulée et une fois encore nous avons vu la naissance d'une nouvelle activité : le foot en salle.

Cette animation a lieu le mardi soir dans la salle de Locquirec car notre salle de sports n'est pas adaptée. Une quinzaine d'adeptes y participent déjà régulièrement.

La lutte, la danse country, la randonnée, la couture, le badminton, la conversation en breton, les voyages, l'anglais, la gym, le Qi Qong mais aussi la section patrimoine ont repris depuis plusieurs mois déjà.

Ainsi, après la fontaine, le lavoir et la chapelle Pol, c'est au tour de la fontaine de Lizirvin de

retrouver une nouvelle jeunesse, d'autres suivront. Les bonnes volontés sont les bienvenues. Les interventions sont généralement annoncées dans la presse, rien ne vous empêche de rejoindre le groupe patrimoine.



Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui chaque semaine donnent de leur temps et de leurs compétences pour animer une des nombreuses sections du Foyer Rural de Guimaëc.

À tous les bénévoles, les membres du Foyer et tous les lecteurs du bulletin, je souhaite une Bonne et Heureuse Année 2012 !

CATHERINE BARON



- Koroll Digoroll -

Pour clôturer la saison 2011, Koroll Digoroll a eu l'immense joie de recevoir le groupe de danses du Vircouet d'Aizenay. En effet, les deux groupes se sont retrouvés les 27 et 28 août. Le week-end a débuté par un spectacle de danses vendéennes et bretonnes suivi d'un fest-noz à la Salle Stérédenn à Lanmeur où le public nombreux a apprécié cette soirée. Le rendez vous du dimanche matin devant la mairie a ravi danseurs et musiciens et conquis le public chaleureux venu les applaudir.

En octobre dernier, Koroll Digoroll avait fait le déplacement en Vendée dans le cadre d'un échange culturel. C'est avec enthousiasme que les Bretons ont pu accueillir les Vendéens pour un week end qui laisse d'excellents souvenirs.

Après avoir visité la cidrerie de Kervéguen et le Musée de Trobodec, danseurs et musiciens ont pris un repas en commun avant de se séparer.

Un grand merci à la municipalité de Guimaëc pour son intervention durant ce week-end, aux

nombreux sponsors ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont aidé à la réalisation de deux jours de fête.

Lors de l'assemblée générale du groupe qui a eu lieu le 1^{er} Octobre dernier, la Présidente a remercié également toutes les personnes qui se sont dévouées lors de ce week-end.

Nous avons noté que les temps forts de la saison ont été le déplacement de neuf jours en Autriche, le week-end en compagnie des vendéens et le week-end passé dans le Berry à Argenton sur Creuse avec le groupe "Les Tréteaux du Pont Vieux", groupe que nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2001 et que nous retrouverons dans le Berry l'an prochain pour le centenaire de la commune de Pont Chrétien le 14 Juillet.

Merci à tous pour votre soutien et à bientôt.

JANINE BOURDELLES
PRÉSIDENTE



Associations

- Petit Festival "Son ar mein" -



Le "Serpent" à l'église St Pierre

Le Petit Festival 2011 a été une fois de plus l'occasion de belles rencontres entre des artistes, un public et des lieux ; public découvrant des musiques et des lieux qu'il ne soupçonnait pas, artistes de différentes origines se rencontrant pour créer des formes originales, moments d'intense partage musical dans la simplicité et la chaleur d'une région dont les traditions sont à la fois fortes, vivantes et ouvertes vers l'autre.

Le nombre d'artistes invités est, cette année, en augmentation atteignant près de 45. Les artistes sont originaires de plusieurs pays européens (France, Italie, Tchéquie, Espagne) mais aussi du Japon. La majorité des artistes est constituée de jeunes talents auxquels le festival permet de se produire en soliste ou en petits effectifs. Plus d'un tiers d'entre eux participent à plus d'une manifestation, ayant ainsi l'opportunité de dévoiler des faces multiples de leur talent dans des styles, voire des instruments différents.

Malgré ses dimensions modestes le festival souhaite accompagner le développement de la carrière de ces artistes – pour une grande majorité des intermittents – en les réinvitant d'une année sur l'autre durant le festival ou pour des manifestations organisées par l'association Son Ar Mein pendant la saison.

Le festival avait pour thématique en 2011 les instruments à anches : clarinettes, cornemuses populaires et savantes, hautbois anciens et

traditionnels, basson baroque ont ainsi été présentés et très souvent découverts par les auditeurs.

Un riche instrumentarium les accompagnait : accordéon, alto, clavecin, flûtes à bec, guitare, harpe, luth, piano, sacqueboute, serpent, théorbe, traverso, vielle à roue, viole de gambe, violon, violoncelle et voix humaine.

DES MANIFESTATIONS NOMBREUSES ET VARIÉES

Des créations

• Autour de George Sand

Trois créations autour de l'œuvre de George Sand :

- un spectacle autour du roman Les Maitres Sonneurs monté à l'occasion d'une résidence ;
- un concert-lecture autour de la correspondance de George Sand et Pauline Viardot. Une tournée en Région Centre est en cours de préparation.

• Mais aussi d'autres créations :

En 2011, à l'occasion du festival, Son ar Mein a été à l'origine de la création de 5 concerts :

- un concert autour des Quatuors avec flûte de Mozart ;
- un spectacle autour de Psyché mêlant textes d'Apulée et musique de Lully ;
- un concert dédié à la redécouverte d'un concerto méconnu de Vivaldi pour basson.

Et bien d'autres concerts :

Des créations antérieures :

- 1000 ans de Cornemuse en France, spectacle de François Lazarevitch ;
- Alta, par la Compagnie Outre Mesure ;
- Sur les pas de Charpentier, par l'ensemble Actéon
- Frémissements baroques, autour du plain chant 18^{ème} ;
- Le son du Piffero, musique traditionnelle italienne ;
- Cantate for Loïe de Manolo Gonzales.

... Et des concerts « découverte »

C'est une formule testée depuis deux ans qui permet de découvrir les instruments par le biais de la lutherie. Cette année Thierry Bertrand, facteur de

Associations

hautbois anciens et de cornemuse a présenté l'histoire de l'organologie des hautbois depuis le Moyen-Age jusqu'au 17^{ème} siècle. Le concert autour du serpent a été proposé dans le même esprit.

... Et des concerts « promenade »

Nouveauté 2011, les Prom's ont permis de découvrir des répertoires rares donnés dans des sites peu ou mal connus - naturels ou architecturaux - en suivant des sentiers pédestres pour se rendre de l'un à l'autre avec deux spectacles d'une vingtaine de minutes, l'un autour de la harpe et l'autre autour de la flûte à bec après l'âge baroque.

Un répertoire élargi

Si le festival propose essentiellement des musiques anciennes ou sur instruments d'époque, il s'ouvre à de nombreuses esthétiques : Renaissance, Baroque, classique, Romantique et musiques actuelles y trouvent chacun leur part ; les musiques traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs sont également présentes.

Un festival bien fréquenté

Sur l'ensemble des manifestations : 1800 entrées comptabilisées (sans compter les manifestations

gratuites), en hausse significative par rapport à 2010. La jauge choisie pour chaque manifestation s'est révélée adaptée dans tous les cas ; la fréquentation variant de 40 personnes dans les lieux les plus intimes (cafés, chapelles) à plus de 200 pour les manifestations majeures.

Une nouvelle édition qui a comblé tout le monde, les organisateurs, les musiciens et, bien sûr, le public. L'été prochain, le festival aura pour thème les cordes pincées. Mais, tout au long de l'année, l'association Son ar Mein, propose des rendez-vous musicaux à chaque saison : à la chapelle de Christ, le 18 septembre, les « Variations Goldberg » à la chapelle des Joies à la Toussaint, un concert au Musée de Morlaix en décembre, un autre au Théâtre de Morlaix en janvier etc...sans compter les prestations à l'hôpital de Lanmeur, les projets pédagogiques avec les écoles (cette année avec l'école de Guimaëc)...

Pour suivre l'actualité de l'association, vous pouvez aller sur son site, *petitfestival.fr*, ou lire la presse locale.

EMMANUELLE HUTEAU ET CAMILLE RANCIÈRE



Le Petit Festival, une belle aventure humaine : des musiciens, des bénévoles

LE PARRICIDE DES FRÈRES LÉRÉEC À LOCQUIREC EN 1839

Notre feuilleton judiciaire se poursuit : nombreux sont nos lecteurs qui nous ont dit l'intérêt qu'ils portent à cette histoire et qui attendent avec impatience la suite !

Encore merci à Madame Le Douget, greffière au tribunal de Quimper et membre de la société archéologique du Finistère qui a écrit un ouvrage intitulé « Justice de sang, la peine de mort en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècle », de nous avoir permis de publier cette chronique.

DOMINIQUE BOURGÈS

Le crime

La justice est informée du crime qui vient d'être commis, mais l'enquête officielle piétine plusieurs jours faute de dénonciation. Après avoir écarté l'hypothèse d'un crime de rôdeur - il s'avère que le cadavre a été transporté dans cette mare, mais que ce n'est pas le lieu du meurtre - le juge de paix de Lanmeur s'égare sur la piste de trois suspects qui, par vengeance, auraient pu s'en prendre au père Léréec. Mais leur alibi tient bon. « Je demande partout un bout du fil qui pourrait me mettre sur la trace des auteurs d'une ce crime abominable », se lamente-t-il.

Toutefois l'enquête officieuse des villageois de Locquirec et de Guimaëc est menée bon train, parallèlement au circuit judiciaire. Toutes leurs pistes remontent au domicile des Léréec... et personne n'ignore la mésentente existant entre les enfants et leur père. Les criminels seraient-ils donc de la famille du défunt ?

Le procureur du roi et le juge d'instruction de Morlaix, saisis de cette affaire, informés de cette mésentente familiale, se déplacent à Rosampoul le 22 octobre, afin de rassembler quelques preuves, entendre les témoins et procéder à une audition des membres de cette singulière famille. Après quelques dénégations, les frères François-Marie et Mathieu finissent par avouer l'inavouable... et sont arrêtés le

27 octobre. Les faits s'établissent ainsi au fil des interrogatoires.

« Voici comment les choses se sont passées », raconte François-Marie lors de son cinquième interrogatoire. « Mathieu était exaspéré contre mon père. J'étais moi-même mécontent de lui. Le jour de sa mort et le matin, Mathieu me dit encore qu'il fallait nous en défaire. Je veux, dit-il, lui enfoncer dans le ventre son tranche. Non, lui répondis-je, ne faisons pas cela car la justice nous découvrira. Tu es un peureux, un tremblant, me répondit-il. C'était toujours le reproche qu'il me faisait lorsque je voulais le détourner de son projet”.

“Ce jour-là, poursuit l'aîné, mon père vint dans l'atelier arranger le grain, gronda mon frère parce qu'il avait sali sa culotte qu'il plaça sur la barrique et sortit. Je dis à Mathieu, jette la culotte dehors, Mathieu la jeta sur le seuil de la porte Mon père revint pour prendre je crois du blé et Mathieu lui ayant dit que c'était lui qui avait jeté la culotte à la porte, il prit un morceau de bois, se mit à en frapper Mathieu, soit sur la tête, soit sur les épaules. Mathieu était assis près de moi. Il se leva et saisit mon père au collet en me disant, Viens à mon secours. Je me levai. Je pris mon père par les jambes et nous le renversâmes. Quand il fut à terre et qu'il voulut se relever, Mathieu prit un morceau de bois et en me disant de tenir bon, se mit à le frapper sur la tête. Pendant ce temps-là, j'avais ma main placée sur

la bouche de mon père et l'autre sur la gorge pour l'empêcher de crier. Après plusieurs coups, Mathieu prit mon marteau et en porta des coups à mon père sur la tête, qu'il lui enfonça de la sorte. Comme le sang jaillissait avec abondance, tombait sur ma chemise et m'aveuglait les yeux, je fus obligé de lâcher prise. Mon père bougeait encore dans le moment. Mathieu l'acheva. Pendant qu'il frappait sur lui, il était animé et jurait en lâchant prise comme je l'ai dit, je fus prendre la bilie dont je me sers pour mon état et j'en portais deux ou trois coups à mon père sur la figure. Arrivé dans la maison principale je dis à ma sœur que nous venions de tuer notre père. Je me lavai la figure, je me fis la barbe et je changeai ma chemise et mon pantalon qui étaient ensanglantés ».

C'est à ce moment-là que Claudine Macquer, la maîtresse d'Hervé, arrive à la maison, alors que Mathieu n'a pas encore eu le temps de se changer. Les deux garçons affichent une grande présence d'esprit, et Mathieu, qui a les mains ensanglantées, les porte à son nez comme pour faire croire qu'il saigne. Après son départ, ils se hâtent de cacher le corps sous leur lit avec de la paille et grattent la terre tachée de sang.

La journée se passe à faire semblant et à se montrer. François-Marie va à Plougasnou rendre une visite à sa famille, Mathieu porte lui-même la pâte au four à pain... « Après souper pour mieux détourner les soupçons je fus selon mon habitude passer la soirée chez Guézennec, dit François-Marie, après avoir recommandé à Mathieu de tenir la jument prête pour mon retour... Quand je rentrai, nous décidâmes qu'il fallait le jeter dans la mare où il a été trouvé. Nous fîmes notre sœur Marguerite venir nous aider dans l'aire. C'est là que nous mîmes le corps sur le cheval. Nous fîmes Marguerite tenir la tête du cheval et pendant ce temps nous chargeâmes le corps. » Marguerite le confirme, mais prétend l'avoir fait sous les menaces : « François me poussa malgré mes pleurs », affirme-t-elle.

Et pour faire croire qu'Hervé Léréec était parti avec son argent, afin d'accréditer le crime du rôdeur,

ses économies sont retirées du coffre et confiées à l'amie Françoise Guézennec. François-Marie tente d'éliminer les traces des violences qui pourraient les confondre ; sa sœur est chargée de laver le tablier de cuir et les chemises ensanglantées pendant qu'il enterre le marteau du crime, brûle le morceau de bois, et lave sa bilie. « François avait tellement peur de la justice que tous les jours pour bien dire il me faisait bêcher le sol de l'atelier », se moque Mathieu. Le jeudi il fait même remblayer le sol de l'atelier sous prétexte d'un problème d'humidité. Efforts inutiles, car malgré le soin à les effacer, des taches de sang seront relevées plus tard sur le mur et la porte de l'atelier par les magistrats...

Enfin les aînés exigent le silence de l'entière fratrie : tous sont complices du crime.

L'enterrement du père Léréec

Revenons aux jours suivant le crime. Le corps est veillé sans interruption par la famille et les proches, d'abord au Moulin de l'Étang où il a été



déposé dans un premier temps, puis à la maison où une chapelle est dressée. Les proches prennent part à l'affliction de la famille, par les pleurs pour certains, comme le témoigne Claudine Macquer mère, âgée de 58 ans, de Guimaëc, qui entre dans la maison : « En y voyant l'aîné des enfants, je me mis à pleurer et lui dis : - ah François, quel malheur ! – Oui, me répondit-il... J'y vis Marguerite, la fille, assise, la tête appuyée sur la table. Je lui dis : - Ma grande fille, quel malheur ! - Oh oui, me répondit-elle ». Le lundi a lieu l'ensevelissement, et deux voisins se chargent d'approcher la châsse destinée à la victime. Les enfants s'écartent à ce moment, « l'usage étant dans la commune que les enfants se retirent lorsqu'on ferme la châsse des parents », explique le voisin Jean-Marie André. Jean Masson, le tailleur, a aidé également à l'ensevelissement, et, « comme l'usage dans le pays et de donner soit des hardes du défunt, soit autre chose aux personnes qui se chargent de cette opération, Mathieu retira de ses pieds les souliers de son père, et me les donna sur la prière de François présent », précise-t-il. Les Léréec avertissent la famille du décès, mais ont néanmoins tardé à envoyer un exprès chez le frère du défunt qui n'est prévenu qu'au dernier moment, et qui y voit matière à suspicion : « Prenez garde, les enfants, prenez garde à ce que vous avez fait, car le procureur du roi marchera », leur dit-il à l'heure du convoi.

Une enquête des villageois : le sabot de la jument

Quelles sont les conclusions des villageois dans leur enquête ? Dès l'annonce de la découverte du corps, les enquêteurs amateurs ont observé attentivement les empreintes laissées près de la mare. Nombreux sont ceux qui ont remarqué l'absence de traces de lutte, et la présence des empreintes des sabots du cheval prouvant que la victime a été tuée ailleurs, et transportée post mortem dans ce lieu à dos d'animal. Les empreintes de fers du cheval ont été relevées soigneusement avant l'arrivée de la foule par Jean-Marie Silleau,

cultivateur à Kéraviec en Guimaëc, qui déposera plus tard au juge une pièce à conviction étonnante - et émouvante - : Voilà la mesure de la largeur des empreintes de fers, dit-il en remettant au magistrat une bande de papier portant la mesure des pieds. « Le fer de devant dont j'ai pris la mesure avait quatre pouces une ligne au plus de largeur ; ceux de derrière avaient quatre pouces quatre lignes ; les fers de derrière étaient presque neufs, ces derniers n'avaient peut-être pas plus de huit jours de service ». Il est capable de dresser une carte d'identité de l'animal au vu des empreintes de ses sabots : de médiocre taille, ce serait une espèce de petit bidet ! La conviction de Silleau est faite : suivez le cheval ferré de neuf à l'arrière, vous trouverez le criminel. Pierre Thomas, domestique à Kerlégan en Guimaëc, a raisonné de la même façon. Mais lui, depuis la mare, il a suivi les empreintes des pas d'hommes, remontant ainsi jusqu'à proximité du domicile des Léréec. « Je m'arrêtai sur cette hauteur parce que cette affaire ne me regardait pas et que je ne saurais dire dès lors jusqu'où allaient ces empreintes... Je vis très distinctement, tant des pieds nus d'hommes que des pieds d'hommes chaussés de souliers », précise-t-il néanmoins.

La mendiante qui avait le pouvoir de dessécher les hommes

Une autre source de rumeurs alimente les conversations du village, propre à faire planer les premiers soupçons sur l'aîné des fils Léréec : une femme de Guimaëc, sorcière réputée pour savoir « dessécher les hommes », aurait été contactée par François-Marie en août dernier pour mettre en œuvre son savoir maléfique. René Guillou, maire de Guimaëc, en parle d'abord au juge : « Ayant entendu dire qu'une nommée Catherine Morvan veuve Nicolas Féat, mendiante du bourg de Guimaëc, qui passe pour avoir le pouvoir de dessécher les hommes, avait dû être consultée par Léréec fils aîné, je parlai à cette femme dimanche dernier ». La veuve Féat, journalière de 51 ans demeurant près du

bourg de Guimaëc, confirme ainsi sa rencontre avec François-Marie : « Le premier samedi du mois d'août, une mendiante de la commune de Guimaëc nommée Cornouaille, dont je fis la rencontre sur la commune, me dit en causant avec elle que le fils aîné Léréec désirait me parler. Elle ne me dit pas et je ne lui demandai point ce qu'il désirait. Comme j'avais autre chose à faire, je ne fus pas le trouver ; mais quelques jours après, passant en faisant une quête de lin près l'habitation de la famille Léréec, je fus trouver le fils aîné dans son atelier, où il était seul, pour savoir ce qu'il me voulait. A la question que je lui fis à cet égard, il me répondit : je suis mal avec mon père, je désirerais pouvoir le dessécher. Je lui répondis que puisque je ne connaissais pas mon pater, je n'aurais pas su à plus forte raison comment dessécher les hommes. Tels furent les seuls propos échangés entre nous et je sortis. Je ne lui ai pas parlé depuis. » Et nous n'en saurons hélas pas davantage sur les talents et les éventuelles pratiques de la sorcière ! François-Marie assurera lors de l'instruction qu'il en a parlé par « pure plaisanterie » quand le juge croit à un « vœu contre nature ».

La buée des vêtements du défunt

Un troisième élément, propre à lever d'autres soupçons, est recueilli dans le village au moment de la traditionnelle buée, de la lessive des vêtements du défunt. L'on apprend qu'il est de coutume dans le pays, lors d'un décès, que les femmes proches ou voisines viennent laver les « hardes du défunt » : ce n'est pas à la famille de s'en charger. La réticence de la fille Léréec à accueillir l'aide de ces matrones surprend et dérange, ainsi que le relate Jean Pierre Lafon, jeune aubergiste de Lanmeur qui a glané quelques rumeurs à Guimaëc fin octobre, selon lesquelles Claudine Macquer et une autre femme « allèrent toutes les deux et d'elles-mêmes, selon l'usage dans ce pays, chez les enfants Léréec à Rosampoul, peu de jours après la mort du père, pour aider à faire la buée ; qu'elles entrèrent dans la maison ; que la fille Léréec voulut les congédier en

disant qu'elle n'avait besoin de personne pour faire la buée ; que la vieille femme, sans tenir compte des observations de la fille Léréec, découvrit la marmite ou le chaudron qui était sur le feu pour la buée et se mit à retirer les étoffes les unes après les autres ; qu'en les examinant successivement elle remarqua très distinctement que des vêtements d'homme étaient ensanglantés ; que les taches de sang paraissaient bleuâtres à force d'avoir bouilli, ce qui arrive toujours pour les taches de sang mises à la buée ».

Le juge entend plus tard Claudine mais celle-ci, peu disposée à collaborer avec la justice, nie avoir vu des traces de sang sur les vêtements lessivés. Au Moulin de l'Étang, elle a lavé à l'eau froide une partie des vêtements qu'on lui a laissés avant de se rendre à Rosampoul au domicile des enfants Léréec. « Là se trouvait Marguerite Léréec. Sur le feu était un bassin et nous lui demandâmes si elle était contente que nous eussions lavé ce qui se trouvait dans le bassin. Marguerite nous répondit : si vous avez lavé au moulin les effets de mon père, je laverai bien moi seule ceux-ci. Elle nous répondit d'un ton un peu brusque. La femme Merer et moi nous descendîmes le chaudron et j'en retirai moi-même en bloc tous les effets, et la femme Merer fut elle même les laver au moulin. »

Anne Merer, de Ty Coz Lézingar en Locquirec, confirme les dires de Claudine, s'étonnant seulement devant le juge du fait de bouillir certaines étoffes : « On n'a pas l'habitude de mettre à la buée les hardes d'étoffe. On ne le fait que quand il s'y trouve de la vermine »... mais elle est plus loquace en rapportant la scène à un voisin : « Elles dirent à Marguerite Léréec qu'elles venaient pour l'aider à faire la buée ; que Marguerite répondit qu'elle l'aurait bien fait elle même ; que les deux femmes durent lui observer qu'en pareil cas, elles auraient bien voulu qu'on allât les aider chez elles ; que nonobstant ce que leur avait dit Marguerite Léréec, elles prirent le bassin qui était sur le feu et le mirent à terre ; qu'en y regardant, elles aperçurent des pantalons, des gilets, et un tablier bleu taché de

Histoire

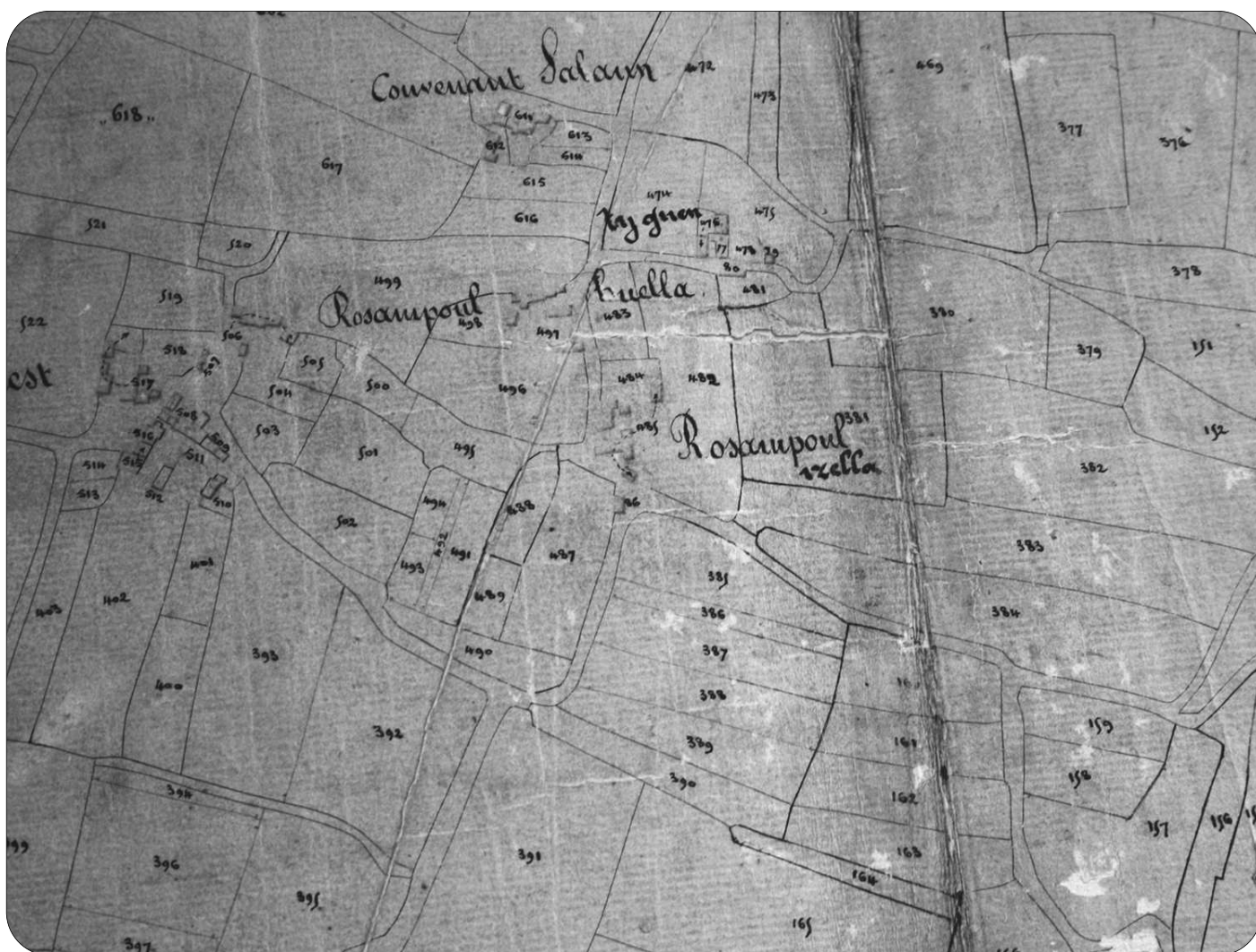
sang ; que la femme Merer dut lever et joindre les deux mains ensemble par deux fois, comme si elle eut voulu dire : ah mon Dieu, ah mon dieu ! et exprimer une surprise ». Lorsqu'elles se demandent s'il s'agit de taches de sang, la femme Merer tremble : « je ne sais rien, absolument rien, mais je vous dis que le moins parlé est le mieux ». Il n'est pas question que la preuve de l'assassinat surgisse de son témoignage...

Suite au prochaine numéro...

ANNICK LE DOUGET

1 - La bilie est un galet utilisé par le cordonnier pour aplatir le cuir. Dans une autre pièce de procédure, on parle aussi de bëlilé

2 - On peut rapprocher cet usage d'une pratique du Cap Sizun où il était de tradition que, durant tout le temps où le mort séjournait dans la maison, la préparation des repas et tous les travaux du ménage étaient assurés par les voisins les plus proches ; les parents n'y participaient pas. « Cette traditionnelle et pieuse observance devait permettre aux parents de n'être point distraits de la pensée de celui qui venait de disparaître et de pouvoir concentrer toutes leurs pensées sur son anaoon. Les prières et les regrets devaient uniquement occuper leur âme ». (Daniel Bernard, Clédén-Cap-Sizun, monographie d'une paroisse et d'une commune de la presqu'île du Cap Sizun, 1952).



Cadastre napoléonien de 1827

- Guimaëc autrefois -

LES ANNÉES 1935 -1950

Après un exposé détaillé sur ce qu'était le cadre de vie des Guimaëcois dans les années 1930-1950, notre fidèle chroniqueur revient à son histoire personnelle pour nous présenter un lieu « cher à son cœur », Keranrun.

Avant de décrire la ferme, telle que je la revois dans mes souvenirs, je tiens à dire aux lecteurs d'AND que je vais revenir à l'avant-guerre 39-45. Beaucoup de choses se sont passées depuis ; quelques années après ce conflit il y a eu une véritable révolution, la campagne a énormément changé, nous sommes passés pour ainsi dire du Moyen-Age aux temps présents. Aussi les jeunes et même les personnes nées après 1950 peuvent être choqués par mes écrits, mais il faut bien me comprendre, nous n'étions pas malheureux, tous les fermiers étaient logés à la même enseigne : même habitat, même « confort » et même genre de vie. Il y avait peu de différences entre les propriétaires et les fermiers : un léger mieux, bien sûr chez les nantis, les « julots » comme on disait dans le Léon. Les jeunes ne se mésalliaient pas : on regardait bien les terres possédées. J'ai bien senti, quand j'avais quinze ou seize ans, que certaines jeunes filles me rejetaient : j'étais un pauvre ; il ne me restait qu'une échappatoire, la réussite scolaire ; d'ailleurs, je n'enviais nullement la vie paysanne d'alors.

La guerre est passée et la vie moderne est peu à peu arrivée : l'électricité, les routes nouvelles, le remembrement et la fin des talus, les tracteurs, les automobiles et un nouvel habitat etc... J'y reviendrai ...

Passons au Keranrun d'antan : cette ferme est chère à mon cœur, j'y ai passé une partie intéressante de ma jeunesse ; elle a vu se dessiner un peu ma vie future à une époque cruciale : déclaration de la guerre, scolarité marquée par la « drôle de guerre » au début 1940, l'invasion, la débâcle et l'Occupation...J'en ai parlé dans des articles précédents... ces années vont me marquer.

Après avoir situé Keranrun sur Hent Sant Fiek (voir N° 41), voici la ferme où nous étions locataires après deux expériences malheureuses de deux fois trois ans : Ti kozh à Saint Laurent en Plouégat-Guerrand dont j'ai très peu de souvenirs, puis Lan ar Ven, près de Christ. De ces deux fermes nous sommes chassés par des petits propriétaires, dégoûtés de la vie parisienne, qui reviennent sur leurs terres. Nous pensions trouver cette fois un « chez nous » stable et nous convenant mieux : proximité du bourg, je vais être plus près de l'école (j'ai six ans et demi !), nous allions vivre près de la famille, deux sœurs de mon père étaient à Keravel ainsi que ma grand-mère paternelle ; mon père était né à Poull dogan. La route du bourg venait d'être refaite : c'est un vrai bonheur.

Cette fois notre propriétaire est Monsieur Cabon : on l'appelait « ar pennhêr » (Pennhêr an Dalaren) - pennhêr, en breton, signifie fils unique, au féminin pennhêrez - cette appellation désigne un homme riche, une pennhêrez est une fille recherchée, elle sera seule à hériter . Notre pennhêr a deux fils, Jean, l'aîné devait hériter d'une ferme à Plougasnou, et à son frère Albert devait revenir notre ferme. Albert fréquentait Emma Tocquer, du Penquer et, à l'époque, il comptait devenir garde-forestier. Lui et sa future femme n'espéraient pas devenir fermiers. Cette fois notre avenir semblait assuré, ils ne viendraient pas nous déloger.

Hélas, en 1939, la guerre est déclarée, Albert part au Front, le mariage est reporté... et c'est la débâcle et les stalags en Allemagne. La captivité va durer ; nous avons de temps en temps la visite de Pennhêr an Dalaren, il aime bien parler de son fils et boire un peu de calva (il faut se mettre bien avec son propriétaire). De notre côté, nous n'avions pas de prisonnier, nous expédions quelques colis Outre-Rhin.

La guerre, c'est heureux, se termine... que va nous réserver l'avenir ?

A suivre...

JEAN CLECH

Jouons un peu

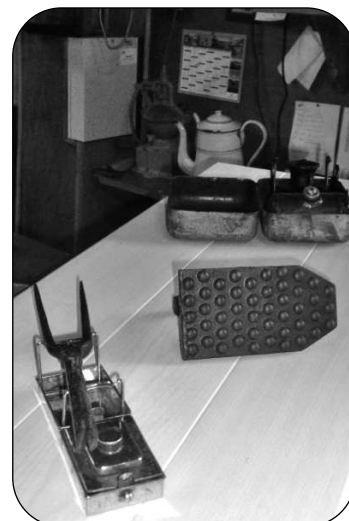
- L'objet mystérieux -



Solution pour l'objet mystérieux du n° 43 :

il s'agissait d'une pince servant à couper les pains de sucre. La bonne réponse a été trouvée par Madame Ferré, résidant à Penn Lann.

Cette fois-ci, les choses se corsent ! Les trois objets présentés sur cette photo (nouvelles acquisitions du musée) ont un point commun, lequel ? Et toujours une entrée au musée, à vie, à gagner !



- Rigolothérapie -

C'est l'histoire d'un gars qui promène son chien sur le sentier côtier à Beg ar Fri. Vient, en face de lui, un ami, un bon copain qui lui dit :

- Ça ne fait rien, mon vieux, qu'est-ce que ton chien est moche, je ne sais pas comment tu oses le promener tellement il est moche !
- Moche mon chien ? Ce chien-là vaut un million.
- Non mais tu rigoles ?
- Je t'assure.

Le lendemain ils se rencontrent au même endroit. Le copain :

- Tiens, tu es seul aujourd'hui, mais qu'as-tu fait de ton chien ?
- Je l'ai vendu.
- Tu l'as vendu, et combien ?
- Un million.
- Un million pour ce bâtard, ce sac à puces ! On t'a donné un million pour ça ?
- Non, mais on m'a donné deux chats à cinq cents mille chacun.

4							5	2
	6	5	4					3
		3			8			
				1				9
		7				6		
5				9				
			6			1		
2					4	9	3	
9	8							4

- Le Sudoku de M. Daguet -

Mots croisés

- Mots croisés n°44 -

HORizontalement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

- I - A Guimaëc, son sourire est la cerise sur le gâteau
 II - Retirées du pavot
 III - Partie d'église - A provoqué une ruée - Unité d'énergie
 IV - Arbuste pour haie - A sa galette
 V - Station spatiale - Comme le cheveu au réveil
 VI - Fumeur sicilien - Point d'eau dans le désert
 VII - Plus de 500 m en Chine - D'essai ou de bois massif
 VIII - Opposé à VO chez nous - Belliloise
 IX - Réduisirent en menus morceaux
 X - AAA pour la France ! - Largués

VERTICALEMENT

- 1 - Lieu-dit à Guimaëc
 2 - A prendre avec modération
 3 - A Guimaëc c'est le fournil - Annonce la suite
 4 - Chauffait le Nil - Le chapeau de la cime y est tombé
 5 - Religieuse ou en informatique - Ce baba là n'est pas au rhum
 6 - Religieuses ou commémoratives
 7 - C-a-d en latin - Infusé
 8 - Comètes - Pâté impérial
 9 - Moulin à vent
 10 - Sans religion - Petites entreprises

JEAN-CHARLES CABON

- Solution des mots croisés n°43 et du Sudoku -

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	N	E	M	O	M	E	T	R	E
2	L	U	N	A	I	S	O	N		T
3	L		V	I	S	A		T	E	R
4	E	L	I	S	E		S		T	E
5	U		E	T	A	M	E	U	R	S
6	R	D		R	U	I	N	E	E	
7	V	I	R	A		T	A	M	I	S
8	R	A	I	N	I	E	R		N	I
9	A	N	A	C	L	E	T		T	O
10	S	E		E	S			Z	E	N

4	3	7	1	2	6	5	8	9
9	8	1	7	4	5	6	3	2
2	6	5	3	8	9	4	7	1
3	4	9	6	1	2	7	5	8
6	5	2	8	7	3	9	1	4
1	7	8	5	9	4	3	2	6
5	9	4	2	3	1	8	6	7
8	2	3	4	6	7	1	9	5
7	1	6	9	5	8	2	4	3